

## Sommaire Echos janvier-février 2009

### 100 - Vie spirituelle

- 120** – Lettre du 1<sup>er</sup> janvier 2009  
Sœur Evelyne Franc, Supérieure général
- 130** – Conférence du 1<sup>er</sup> janvier 2009 – Maison-Mère  
Père Grégory Gay, Supérieur général
- 140** – Lettre du 2 février 2009  
Sœur Evelyne Franc, Supérieure générale
- 150** – Carême 2009  
Père Grégory Gay, Supérieur général
- 160** – L'Assemblée générale 2009  
Père Javier Alvarez, Directeur général
- 161** – Piste pour la journée mensuelle de réflexion et de prière : « *Il vous faut renâître* » (Jn 3, 7)  
Père Javier Alvarez, Directeur général

### 200 Défis actuels

- 210** – L'atelier artistique du Centre de Hutt Street à Adelaïde, Australie  
Province d'Australie, Iles Fidji et Cook  
Sœur Gwen Tamlyn, Fille de la Charité

### 300 Actualité des Provinces

#### *Visite des Supérieurs*

- 320**- Mère Evelyne Franc et Sœur Margaret Barrett, Assistante générale : Visite du Kenya  
Les Sœurs du Kenya

**321-** Mère Evelyne Franc et Sœur Julma Neo, Conseillère générale : Visite de la Province de Chine

Sœur Kathleen Grimley, correspondante des Echos

**322-** Mère Evelyne Franc et Sœur Julma Neo, Conseillère générale : Célébration des 80 années de présence des Filles de la Charité au Vietnam

Sœur Gonzague Tran Thi Kim Tu, correspondante des Echos

### ***Témoignage des Sœurs***

**332-** Province de Suisse-Turquie : Le témoignage d'obéissance de Sœur Joséphine

Les Sœurs de l'hôpital de la Paix (Istanbul)

### ***Parole des pauvres***

**340-** Province de Cuba : Après le passage du cyclone Ike à Cuba, des pauvres nous ont évangélisés

Sœur Maria Lazara Fernandez, correspondante des Echos

## **400 - Histoire de la Compagnie**

**400** – *Au temps de saint Vincent ... et Aujourd'hui*

La Communauté des douze

Père Jean Morin, cm

**410** – *Préparation de l'année jubilaire du 350<sup>e</sup> anniversaire de la mort des fondateurs*

**411** - - 2010 ! Deux anniversaires

Père Javier Alvarez, Directeur général

**412** - - Sainte Louise de Marillac

Avant Projet

Sœur Claire Herrmann, Service des Archives

Sœur Evelyne Franc, Supérieure générale

Lettre du 1<sup>er</sup> janvier 2009

Mes chères Sœurs,

De tout cœur, je vous offre mes vœux de bonne et sainte année 2009 pour vous-mêmes, vos communautés locales, toutes les Provinces et la Région de la Compagnie. Que nous vivions cet an nouveau en fidélité dynamique à notre service du Christ dans les pauvres, avec un esprit évangélique et sous la protection de Marie, Mère de Dieu, tel est le vœu que nous pouvons formuler les unes pour les autres !

Je vous suis très reconnaissante des nouvelles que vous m'avez fait parvenir ces dernières semaines. Vous y présentez vos communautés et votre joie d'être Filles de la Charité. Vous évoquez vos services enracinés dans la prière, soutenus par l'offrande des Sœurs plus âgées et fondés sur l'engagement généreux de chacune et la collaboration avec tous ceux et celles qui luttent pour la justice, la promotion intégrale et la dignité des pauvres. Vous y décrivez aussi les souffrances de ces pauvres, aggravées, selon vos contextes de vie, par la violence, la corruption des puissants, les catastrophes naturelles, la crise économique mondiale. Dans vos missives, vous me donnez également des échos de votre vie communautaire, vous rendez grâce pour sa vitalité et exprimez souvent le désir de vous y impliquer plus profondément.

A l'Enfant de la crèche, j'ai confié tous vos partages et cette nouvelle année 2009 en quête d'**espérance** et de **paix**. J'ai prié avec ce passage d'Isaïe que nous avons lu lors de la messe de la nuit de Noël et qui peut éclairer l'année qui s'ouvre :

*« Le peuple qui marchait dans les ténèbres a vu une grande lumière ;  
sur les habitants du sombre pays une lumière a resplendi.  
Tu as multiplié leur allégresse, tu as fait éclater leur joie...  
Car le joug qui lui pesait, la barre sur ses épaules, le bâton de son oppresseur,  
tu les broies comme au jour de Madiân...  
Car un enfant nous est né, un fils nous a été donné...  
On lui donne ce nom : Conseiller-merveilleux, Dieu-fort, Père-éternel, Prince-de-Paix ».*  
(Is 9, 1-5)

Marie est au cœur des événements de Noël, elle les a accueillis dans la foi pour en découvrir peu à peu le sens, elle a vu se réaliser la prophétie d'Isaïe. Mettons-nous à son école

pour méditer sur la naissance de Jésus, y reconnaître l'humilité d'un Dieu qui se fait l'un de nous par amour, qui se donne gratuitement. Puisseons-nous en retirer les provisions d'**espérance** dont nous avons besoin pour l'année qui s'annonce, pour les pauvres, pour nous-mêmes.

A l'instar de saint Vincent et de sainte Louise qui recouraient à elle, confions-nous à Marie, afin qu'elle nous aide à *vivre en prophètes et à porter l'espérance maintenant et partout*, en artisans courageux du Royaume de lumière et de vérité que vient inaugurer son Fils.

« *Mes Sœurs mettons-nous sous sa conduite, promettons de nous donner à son Fils et à elle sans réserve, afin qu'elle soit la guide de la Compagnie en général et de chacune en particulier* » (Saint Vincent, Coste X, page 623).

« *Nous devons la prier chaque jour de nous aider à rendre à Dieu le service que nous lui avons promis, et à faire sa sainte volonté, dans la même soumission qu'elle avait pour elle* » (Sainte Louise, Ecrits spirituels, M. 33, page 778).

Comme le Père Gregory nous l'a déjà annoncé, la famille vincentienne célébrera en 2010 le trois cent cinquantième anniversaire de la mort de sainte Louise et de saint Vincent. Des comités ont été formés au niveau international pour la préparation de certaines célébrations à Paris et à Rome les 15 mars et 27 septembre 2010. De plus, le Conseil général souhaite que cet anniversaire soit marqué au niveau local, provincial et national par un partage priant de la richesse spirituelle de notre héritage vincentien et par des projets bien concrets, des gestes prophétiques, accomplis en faveur des pauvres et avec eux.

Revenons à la solennité de Marie, Mère de Dieu et à l'Evangile que nous offre la liturgie de ce 1<sup>er</sup> janvier ; nous retrouvons autour du nouveau-né couché dans la crèche, Marie, Joseph et les bergers qui viennent s'assurer de ce que leur ont annoncé les anges « *Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes qu'il aime* » (Lc 2, 14).

Cette **paix** annoncée, offerte gratuitement à tous par la naissance de Jésus peut nous sembler un rêve inaccessible à l'aube de 2009. Dans son message du 1<sup>er</sup> janvier, Benoît XVI nous invite à y réfléchir en développant le thème « *Combattre la pauvreté, construire la paix* ». Il explique que « *toute forme de pauvreté non choisie prend racine dans le manque de respect envers la dignité transcendante de la personne humaine. Quand l'homme n'est pas considéré dans l'intégralité de sa vocation et que les exigences d'une véritable 'écologie humaine' ne sont pas respectées, les dynamiques perverses de la pauvreté se déclenchent aussi* ». Le Pape poursuit et relève que, plus que la mise en place de structures diverses, « *la lutte contre la pauvreté requiert... des hommes et des femmes qui vivent en profondeur la fraternité et qui soient capables d'accompagner les personnes, les familles et les communautés sur les chemins d'un authentique développement humain* ». Il précise enfin que « *l'Église, tandis qu'elle suit avec attention les phénomènes actuels de la mondialisation et leur influence sur les pauvretés humaines, montre les nouveaux aspects de la question sociale, non seulement dans leur*

*extension, mais aussi dans leur profondeur, en ce sens qu'ils concernent l'identité de l'homme et sa relation à Dieu ».*

Recueillons ce message qui lie si intimement le combat planétaire contre la pauvreté et l'avènement de la paix et qui incite l'homme à rendre à Dieu sa place dans un monde qui veut se passer de lui. Prions également pour que notre service du Christ dans les pauvres et notre témoignage de vie soient source d'espérance et de paix là où le Seigneur nous a envoyées.

Faisons nôtre l'appel final de Benoît XVI à élargir l'espace de nos cœurs vers les nécessités des pauvres et prions ensemble afin que l'Assemblée générale, sous la motion de l'Esprit Saint, creuse dans nos vies de nouveaux sillons...

Avec ma reconnaissance pour vos prières, je vous redis mon affectueux dévouement et vous confie à Marie, humble fille de Nazareth, Mère de Dieu et unique Mère de la Compagnie.

Sœur Evelyne FRANC  
*Fille de la Charité*

Sœur Evelyne Franc, Supérieure générale

Lettre du 2 février 2009

Mes chères Sœurs,

La fête de la Présentation du Seigneur au Temple nous fait revivre la joie du vieillard Syméon et de la prophétesse Anne. Ils ont vécu sous le regard de Dieu et ont su reconnaître le Messie, ils ont vu la *lumière des nations* qu'ils attendaient de tout leur cœur. Leur exemple de prière, de foi et de persévérance peut nous stimuler pour reconnaître le Christ dans la diversité de nos rencontres quotidiennes. Il peut aussi nous accompagner dans les semaines qui nous séparent de la fête de l'Annonciation et nous aider à préparer la prochaine rénovation de nos vœux, avec un cœur joyeux et attentif.

En effet, après avoir rencontré le Père Gregory pour lui présenter, selon la belle tradition de la Compagnie et en votre nom à toutes, notre demande de renouveler nos vœux, j'ai la joie de vous annoncer que notre Supérieur général nous accorde cette grâce pour le 25 mars prochain. Au cours de notre dialogue, je lui ai parlé de l'année écoulée, ai commenté vos propres lettres, les points forts de notre vie fraternelle en communauté, de notre service du Christ dans les pauvres et de notre relation à Dieu, sans omettre non plus nos incohérences. Le Père Gregory, qui a visité un grand nombre de Provinces, a relevé le témoignage de notre proximité de vie et de cœur avec les pauvres et la nécessité de préserver cette attitude de servante qui nous caractérise dans l'Eglise.

Je lui ai confié qu'un fruit de la demande de rénovation que nous avons toutes accomplie dans la foi, était la joie de prendre conscience à nouveau de la grandeur et de la simplicité de notre vocation, et un autre, une humble reconnaissance pour le Christ qui nous avait choisies et saisies il y a un, cinq, dix, soixante ans ou plus et qui, par la force de son Esprit, nous animait jour après jour, année après année, à le suivre et à servir en témoins de la Charité là où la Providence nous envoyait.

« *Grandes et merveilleuses sont tes œuvres, Seigneur Dieu...* »<sup>1</sup>.

« *Tu as posé sur moi ta main ...* »<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Ap 15, 3-4.

<sup>2</sup> Ps 139, 5.

Les cinq années précédentes, à l'occasion de cette lettre du 2 février, nous avons abordé ensemble les Lignes d'Action issues de l'Assemblée générale de 2003 : Mission, Vie de relation, Formation, Internationalité de la Compagnie, Pastorale des vocations... chaque sujet nous a permis de préparer la rénovation sous un angle différent. Cette année, je souhaite réfléchir avec vous sur les sillons que le Seigneur nous demande de creuser davantage, de tracer plus droit, d'irriguer soigneusement afin de répondre fidèlement à l'appel initial que, dans son amour gratuit, il nous a adressé.

La célébration de l'Assemblée générale en mai et juin prochains donne un relief particulier à notre rénovation. Toutes, vous avez participé au travail de préparation à travers vos communautés locales et vos Provinces. Depuis plus d'un an l'Esprit est à l'œuvre d'une façon spéciale dans la Compagnie ; la lecture des documents de vos Assemblées en est une preuve certaine.

Aujourd'hui, pour préparer notre rénovation, je vous invite à réfléchir à la question suivante :

**Quels nouveaux sillons sommes-nous appelées à creuser personnellement, à l'occasion de cette rénovation, pour approfondir le vécu de notre vocation et de notre mission de Filles de la Charité, prophètes et porteuses d'espérance, et pour accueillir avec un cœur ouvert la volonté du Seigneur, qui se manifestera dans les décisions de l'Assemblée générale ?**

L'image des sillons me plaît car elle évoque à la fois un travail laborieux et le mystère de la germination, de la récolte future. Comme l'écrit saint Paul « *Moi j'ai planté, Apollos a arrosé, mais c'est Dieu qui a fait croître* »<sup>3</sup>.

Je vais développer deux points :

- **Creuser des sillons, un travail en profondeur et en progression.**
- **Creuser des sillons, pour vivre notre don total, avec une fidélité renouvelée.**

**I - Creuser des sillons, travailler en profondeur et en progression pour « *fortifier l'homme intérieur* »<sup>4</sup>.**

Tracer, creuser des sillons, c'est une tâche qui requiert un engagement patient, de la constance. On creuse des sillons pour préparer la terre qui doit accueillir la semence ; on creuse des sillons pour retourner, aérer la terre qui doit recevoir le grain; on creuse des sillons pour que l'eau puisse courir, humidifier, donner vie à la plante, on creuse des sillons parce qu'on espère obtenir une bonne récolte.

---

<sup>3</sup> 1 Co 3, 6.

<sup>4</sup> Ep 3, 16.

Tracer, creuser des sillons... Il s'agit d'effectuer un travail à l'intérieur de nous-mêmes, en profondeur et, en plus, vers l'avant, dans une perspective d'avenir. Regarder en avant demande de laisser en arrière ce qui est vieux et caduque, habitudes, façons de penser, d'agir, schèmes obsolètes. Creuser des sillons implique approfondir, grandir en intériorité ; mais cela oblige aussi à voir plus loin, se fixer un objectif à atteindre.

Les sillons récemment tracés nous offrent l'odeur de la terre fraîchement labourée, nous font sentir, deviner la récolte future :

*« ... Seigneur mon Dieu, tu es si grand ! ... Tu fais pousser les prairies pour les troupeaux, et les champs pour l'homme qui travaille. De la terre, il tire son pain : le vin qui réjouit le cœur de l'homme, l'huile qui adoucit son visage et le pain qui fortifie le cœur de l'homme ! »<sup>5</sup>.*

Quelle joie de contempler un domaine bien labouré, bien préparé pour la future récolte, une immense plaine ou de minuscules lopins en terrasse, accrochés au flanc d'une colline ou encore de modestes champs protégés du vent par des haies ou des canisses ....selon l'endroit où il nous est donné de vivre. Au contraire quel spectacle désolant que des terres non cultivées, laissées en jachère privées de semence, de germe d'espoir !

Le psaume 64 décrit de manière poétique le pays de l'abondance, fruit du labeur des cultivateurs et ... de la grâce de Dieu :

*« Tu visites la terre et tu l'abreuves, tu la combles de richesses... Ainsi tu prépares la terre, tu arroses les sillons, tu aplanis le sol, tu le détrempe sous les pluies, tu bénis les semences, tu couronnes une année de bienfaits ; sur ton passage ruisselle l'abondance. Au désert, les pâturages ruissellent, les collines débordent d'allégresse. Les herbages se parent de troupeaux et les plaines se couvrent de blé. Tout exulte et chante»<sup>6</sup>.*

Tracer, creuser des sillons... Approfondissement et vision d'avenir sont également nécessaires pour un dynamisme de croissance. Nous avons besoin de travailler à l'intérieur de nous-mêmes pour croître en intimité avec le Seigneur jusqu'à notre dernier souffle, pour croître en capacité de réflexion et de discernement, face à la superficialité de notre monde, au climat d'instantanéité fébrile qui nous entoure, afin d'éviter le danger de vivre à la surface, de laisser tarir nos ressources de foi.

---

<sup>5</sup> Ps 103 1, 14-15.

<sup>6</sup> Ps 64, 10-14.

*« Faites-vous des semailles de justice, moissonnez une récolte de bonté ; défrichez-vous des terres nouvelles, il est temps de rechercher Yahvé »<sup>7</sup>.*

La formation continue a pour but de nous aider à vivre ce processus d'approfondissement, cette vision d'avenir, *« comme une configuration progressive au Christ, dans une fidélité renouvelée à l'Esprit et à la fin de la Compagnie »<sup>8</sup>.*

Nous sommes nourries chaque jour de la Parole de Dieu<sup>9</sup> qui *« peut changer profondément le cœur de l'homme, et il est alors important que chaque croyant et chaque communauté entrent dans une intimité toujours plus grande avec elle »<sup>10</sup>* C'est pourquoi il est bon de vérifier comment fructifie la Parole semée dans notre cœur, quel type de terre nous préparons pour la faire germer.

*« Défrichez à fond vos champs, ne semez rien parmi les épines »<sup>11</sup>.*

Nous vivons dans une société pragmatique, chargée de rapidité et d'agressivité. N'y aurait-il pas une invitation à ralentir notre rythme pour intensifier la vie spirituelle, vivre avec plus de profondeur, retrouver le chemin de notre cœur, revenir à notre cœur ?

Vivre avec plus de profondeur, être des personnes de prière... Une personne d'oraison sera capable de tout<sup>12</sup>, affirme Saint Vincent avec vigueur.

Pour sa part, sainte Louise conseille de vivre l'union avec Dieu, pour lui appartenir complètement : *« Dieu ne veut de nous que le cœur ; il n'a mis en notre pouvoir que le simple acte de la volonté, c'est ce qu'il regarde et l'action qui en provient »<sup>13</sup>.*

Vivre avec plus de profondeur dans notre société bruyante, en nous réservant des temps et des lieux de silence<sup>14</sup>.

---

<sup>7</sup> Os 10, 12.

<sup>8</sup> C. 49.

<sup>9</sup> Cf. C. 22a.

<sup>10</sup> Benoît XVI, Homélie d'ouverture de la XII<sup>e</sup> Assemblée générale ordinaire du Synode des Evêques ; 5 octobre 2008.

<sup>11</sup> Jr 4, 3.

<sup>12</sup> Cf. Coste XI, page 83.

<sup>13</sup> Sainte Louise, L. 40 ; Ecrits, page 674.

<sup>14</sup> Cf. C. 21c.

Vivre avec plus de profondeur en soignant les rencontres communautaires, puisque le Seigneur est présent dans la communauté réunie<sup>15</sup>.

Vivre avec plus de profondeur dans un monde où le sécularisme gagne du terrain et, de manière subtile, réduit l'espace et la part donnés à Dieu. Pourrions-nous nous encourager à marquer davantage dans nos communautés le Jour du Seigneur, Pâque hebdomadaire, jour de paix et de repos, « jour d'allégresse et de joie »<sup>16</sup>.

*« C'est un jour qui se trouve au cœur même de la vie chrétienne... Oui, ouvrons notre temps au Christ, pour qu'il puisse l'éclairer et l'orienter. C'est lui qui connaît le secret du temps comme celui de l'éternité, et il nous confie « son jour » comme un don toujours nouveau de son amour. La redécouverte de ce jour est la grâce à implorer, non seulement pour vivre pleinement les exigences propres de la foi, mais aussi pour donner une réponse concrète aux aspirations les plus vraies de tout être humain. Le temps donné au Christ n'est jamais un temps perdu, mais plutôt un temps gagné pour l'humanisation profonde de nos relations et de notre vie »<sup>17</sup>.*

Nous pourrions encore donner d'autres exemples d'approfondissement possible, mais laissons l'Esprit souffler, vivifier, dynamiser, assouplir, éclairer, renforcer. Il saura nous guider chacune dans cette tâche de défrichage nécessaire pour le bien de toute la Compagnie.

**Quels nouveaux sillons sommes-nous disposées à tracer pour continuer à avancer sur le chemin de la vie intérieure, pour vivre avec plus de profondeur ?**

## **II - Creuser des sillons, pour vivre notre don total, avec une fidélité renouvelée.**

Permettez-moi de commenter rapidement nos quatre vœux et d'en souligner chaque fois quelques aspects « à creuser ». Ma réflexion a seulement pour but d'amorcer la vôtre et j'engage chacune de vous à se mettre à l'écoute de l'Esprit.

### **1 - Service des pauvres**

Les Constitutions décrivent le service de la Fille de la Charité comme « *vision de foi, mise en œuvre de l'amour dont le Christ est la source et le modèle* »<sup>18</sup>.

Cette expression bien frappée reprend l'enseignement de saint Vincent qui nous invite à contempler Jésus Christ, à entrer dans les sentiments qui l'habitaient vis-à-vis des faibles et des abandonnés, à continuer sa mission en profonde identification avec lui : « ... *comment servait-il (Jésus-Christ) les pauvres ? Il les servait corporellement et spirituellement, il allait de côté et*

---

<sup>15</sup> Cf. Mt 18, 20.

<sup>16</sup> Cf. Ps 117.

<sup>17</sup> *Dies Domini*. Jean Paul II ; 31 mai 1998 sur la sanctification du dimanche.

<sup>18</sup> C. 16b.

*d'autre, guérissait les malades, leur donnait selon l'argent qu'il avait, et les instruisait de leur salut. Quel bonheur, mes filles, que Dieu vous ait choisies pour continuer l'exercice de son Fils sur terre ! »<sup>19</sup>.*

Du Christ nous apprenons à servir les pauvres, à vivre avec eux et pour eux, à les servir avec *douceur et compassion*, à leur dire un bon mot, selon les termes employés par sainte Louise. Toute notre vie leur appartient parce que nous l'avons totalement donnée à Dieu. Saint Vincent insistait : « *C'est Dieu qui vous a commis le soin de ses pauvres, et vous devez vous y comporter dans son esprit, compatissant à leurs misères et les ressentant en vous-mêmes autant qu'il est possible* »<sup>20</sup> et le Pape Jean Paul II le redit à la Compagnie trois siècles plus tard : « *N'ayez des yeux et un cœur que pour les pauvres* »<sup>21</sup>.

Cette *proximité de vie et de cœur avec les pauvres* est la base de notre service, c'est notre spécificité de Filles de la Charité. Tant de nos contemporains aujourd'hui attendent de nous le regard, le sourire, le mot, le geste qui les fera à nouveau exister, espérer, leur rendra leur dignité.

Au-delà de ce contact indispensable de servante et à partir de lui, s'étend un grand champ à labourer avec courage et inventivité et en collaboration : promotion de la personne dans toutes les dimensions de son être, lutte contre la misère au moyen de projets qui remédieront à ses causes, plaidoyer en faveur de nos frères et sœurs démunis ...<sup>22</sup>

De plus, notre service est inséré dans un immense courant de solidarité, de témoignages simples de tant de personnes, chrétiennes ou non, qui donnent leur temps et leur énergie, participent activement à des organisations en faveur de la paix et de la justice, de la défense des droits humains, de l'environnement et qui contribuent à bâtir la civilisation de l'amour. Ce sont des signes de vie et d'espérance qui contiennent « les semences du Verbe présentes dans toutes les cultures »<sup>23</sup>. Ce sont des femmes et des hommes de bonne volonté à encourager, soutenir, accompagner ...

**Quels nouveaux sillons sommes-nous disposées à creuser pour continuer à avancer dans le service du Christ dans les pauvres avec un amour créatif et une audace prophétique ?**

## **2 - La Chasteté, un don qui libère**

---

<sup>19</sup> Coste IX, page 59.

<sup>20</sup> Coste X, page 127.

<sup>21</sup> Jean Paul II; Assemblée générale 1979-1980.

<sup>22</sup> Cf. C. 24.

<sup>23</sup> Cf. C. 25c.

*« Elles accueillent la chasteté comme don qui libère leur cœur et l'élargit aux dimensions du Cœur de Jésus Christ, pour une donation inconditionnelle et une totale disponibilité au service des pauvres »<sup>24</sup> « Elles vivent, dans la reconnaissance et la joie, la chasteté, source de fécondité spirituelle et signe de l'alliance entre Dieu et son peuple »<sup>25</sup>.*

L'expérience joyeuse de la chasteté vient d'un cœur purifié, un cœur vigilant qui prend les moyens de maintenir sa lampe allumée pour passer la nuit de la longue attente, avec une humble persévérance.

*« Oui, dans le Christ il est possible d'aimer Dieu de tout son cœur, en le plaçant au-dessus de tout autre amour, et d'aimer ainsi toute créature avec la liberté de Dieu ! Voilà l'un des témoignages qui sont aujourd'hui plus nécessaires que jamais, précisément parce qu'il est si peu compris par le monde »<sup>26</sup>.*

La vie fraternelle est un appui essentiel pour vivre la chasteté, elle se fonde sur des relations interpersonnelles non possessives, dans l'équilibre et la gratuité, le pardon mutuel ; elle favorise la maturité de chaque Soeur et lui permet d'atteindre la taille spirituelle à laquelle Dieu l'a appelée.

Une Communauté bien ancrée dans la vie de foi aide à éliminer les toxines d'une pollution environnementale - recherche du plaisir, préoccupation exagérée pour le corps, la santé, culte de l'image - qui peut s'infiltrer dans notre vie, sous les manières les plus subtiles et peut obscurcir la beauté du trésor que nous portons dans des vases d'argile<sup>27</sup>.

L'expérience nous apprend que l'équilibre émotionnel et la maturité sont des biens dont le développement n'est pas linéaire et ininterrompu, au contraire, ils sont généralement atteints à travers des étapes qui n'excluent pas les crises. Dans tous les cas, l'accompagnement, la prière, la prudence et l'ascèse sont nécessaires ; pendant les tempêtes du cœur et des sens, ce sont les bouées qui nous évitent la noyade.

La chasteté consacrée ouvre le cœur à tous. Elle accueille toutes les souffrances et sait compatir avec toutes les victimes du rejet, de la violence, de la marginalisation. Elle promeut la culture de la vie, dans une société qui relativise toutes les questions reliées à la bioéthique.

*« L'Evangile de la vie est pour la cité des hommes. Agir en faveur de la vie, c'est contribuer au renouveau de la société ...qui ne peut avoir un fondement solide si, tout en affirmant des valeurs comme la dignité de la personne, la justice et la paix, elle se contredit*

---

<sup>24</sup> C. 29a.

<sup>25</sup> C. 29b.

<sup>26</sup> *Vita consecrata* n° 88.

<sup>27</sup> Cf. 2 Co 4, 7.

*radicalement en acceptant ou en tolérant les formes les plus diverses de mépris ou d'atteintes à la vie humaine, surtout quand elle est faible ou marginalisée* »<sup>28</sup>.

A nous d'aimer la vie dans toutes ses étapes, de la protéger et de la défendre « *Je suis venu pour qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient en abondance* »<sup>29</sup>.

Un témoignage que nous pouvons donner nous-mêmes est d'aborder et de vivre le grand âge comme le fit le Pape Jean Paul II.

Quand le corps est traité comme objet, la chasteté acquiert un nouvel éclat : l'amour est don offert à tous, sans distinction de race, langue, culture ; il est gratuit pure : aimer c'est dire à toute personne, en tout lieu, dans toute situation : « *... tu comptes beaucoup à mes yeux, tu as du prix et je t'aime* »<sup>30</sup>.

**Quels nouveaux sillons sommes-nous disposées à creuser pour continuer à avancer dans le vécu de la chasteté avec joie et reconnaissance ?**

### **3 - Pauvreté, accueil de l'Esprit, ouverture à l'amour de tous**

*« La pauvreté du cœur, accueil de l'Esprit, ouvre à l'amour de tous, et incite les Filles de la Charité à mettre au service de leurs frères et sœurs leur personne, leurs talents, leur temps, leur travail, de même que les biens matériels qu'elles considèrent comme le patrimoine des déshérités »*<sup>31</sup>.

La pauvreté, essentielle dans notre vocation, est une des bases de la Compagnie, comme nous l'enseignent sainte Louise et saint Vincent :

*« Je sais bien que vous ne voulez pas faire de trésor par la grâce de Dieu. Vous aimez trop la sainte pauvreté et confiance en Dieu, les deux bases de la Compagnie des Filles de la Charité »*<sup>32</sup>.

*« Vous n'avez droit que de vivre et de vous vêtir, le surplus appartient au service des pauvres »*<sup>33</sup>.

Comment actualiser ces sages conseils de nos Fondateurs, vivre la pauvreté personnellement et communautairement, choisir des moyens simples pour accomplir notre mission ?

Je perçois un fort appel du Seigneur, qui nous invite à une conversion véritable et profonde à une pauvreté plus authentique et radicale ; un appel à vivre et servir avec un style de

---

<sup>28</sup> *Evangelium vitae*, n° 101.

<sup>29</sup> Jn 10, 10.

<sup>30</sup> Is 43, 4.

<sup>31</sup> C. 30a.

<sup>32</sup> Sainte Louise, L. 489. Ecrits, page 516.

<sup>33</sup> Coste IX, page 89.

vie plus simple et cohérent avec notre condition de servantes ; à être inventives dans le travail pour la justice ; à parcourir les routes de la vie avec des bagages plus légers :

*« Et il leur prescrivit de ne rien prendre pour la route qu'un bâton seulement, ni pain, ni besace, ni menue monnaie pour la ceinture, mais : Allez chaussés de sandales et ne mettez pas deux tuniques »<sup>34</sup>. Il n'y a pas de doute que le bâton est d'une grande aide pour le pèlerin qui effectue un long voyage, mais le seul bagage vraiment nécessaire pour la mission est un cœur rempli de Dieu !*

Comment vivre la pauvreté en temps de crise, une crise de dimension mondiale, qui déstabilise la vie de millions de personnes dans notre monde, les réduisant à vivre dans la précarité ? La doctrine de l'Eglise est claire qui nous demande d'aller plus loin dans le partage :

*« L'amour pour l'homme, et en premier lieu pour le pauvre dans lequel l'Eglise voit le Christ, se traduit concrètement par la promotion de la justice... En effet, il ne s'agit pas seulement de donner de son superflu mais d'apporter son aide pour faire entrer dans le cycle du développement économique et humain des peuples entiers qui en sont exclus ou marginalisés. Ce sera possible non seulement si l'on puise dans le superflu, produit en abondance par notre monde, mais surtout si l'on change les styles de vie, les modèles de production et de consommation, les structures de pouvoir établies qui régissent aujourd'hui les sociétés »<sup>35</sup>.*

La pauvreté, comme valeur évangélique est un message qui interpelle avec force, qui démontre d'une manière éloquente que Dieu est notre joie, que l'espace de notre cœur est occupé par Lui : le Seigneur est notre force et notre rempart<sup>36</sup>.

**Quels nouveaux sillons sommes-nous disposées à creuser pour continuer à avancer dans la pratique de la pauvreté, en n'ayant comme seul trésor que le Christ ?**

#### **4 - Obéissance, offrande de la liberté**

*« Toute obéissance dans la foi reproduit l'attitude du Fils qui, pour réaliser le dessein d'Amour du Père, s'est fait obéissant jusqu'à la mort et la mort de la croix. C'est à sa suite et sous la motion de l'Esprit Saint que les Filles de la Charité font à Dieu l'offrande de leur liberté... »<sup>37</sup>.*

L'obéissance, à la suite de Jésus-Christ, est une recherche de la volonté de Dieu, avec la soif de l'accomplir. Une recherche guidée par l'Esprit à laquelle doivent prendre part à la fois celle qui exerce le service de l'autorité et celle qui obéit.

---

<sup>34</sup> Mc 6, 8-9.

<sup>35</sup> *Centesimus annus* n° 58.

<sup>36</sup> Cf. Ex 15, 2.

<sup>37</sup> C. 31a.

Saint Vincent et sainte Louise, fidèles disciples de Jésus-Christ, ont vécu l'obéissance, tout au long de toute leur vie, ce fut pour eux une quête passionnée de la volonté de Dieu, manifestée dans la Sainte Écriture, dans la clameur des pauvres, dans les événements quotidiens. La contemplation de l'obéissance de Jésus leur a fait découvrir dans la foi le meilleur fondement de l'obéissance.

*« ... Jésus-Christ donc n'est venu au monde que pour faire la volonté de son Père, et toute sa vie il n'a fait autre chose ; et la Fille de la Charité, qui doit se former sur le modèle de Jésus-Christ, voudra-t-elle faire autre chose que la volonté de Dieu ? »<sup>38</sup>.*

*« Il me semble que le premier moyen pour être aidée à se comporter en vraie Fille de la Charité, est d'être toujours disposée à faire la sainte obéissance, dans la vue de faire la volonté de Dieu »<sup>39</sup>.*

Aujourd'hui, il est nécessaire de redécouvrir les fondements évangéliques de l'obéissance pour dépasser les difficultés propres de notre temps. Ainsi la liberté et l'autonomie personnelle sont des valeurs très appréciées dans notre culture, elles peuvent se transformer en individualisme et programmation personnelle de vie. Elles peuvent aussi nous aider à grandir en maturité d'esprit et dans l'exercice de la responsabilité personnelle...

*« L'obéissance à Dieu est chemin de croissance et donc de liberté de la personne, parce qu'elle consent à accueillir un projet ou une volonté différente de la sienne qui non seulement n'humilie pas ou n'abaisse pas, mais fonde la dignité humaine. En même temps, la liberté est aussi en soi un chemin d'obéissance parce que c'est en obéissant comme un fils au projet du Père que le croyant réalise son être libre. Il est évident qu'une telle obéissance exige de se reconnaître comme fils et de se réjouir d'être fils, parce que seuls un fils et une fille peuvent se remettre librement dans les mains du Père, exactement comme le Fils-Jésus, qui s'est abandonné au Père »<sup>40</sup>.*

Le plan de Dieu est que la personne humaine soit heureuse, arrive à la plénitude de sa réalisation comme enfant de Dieu. Chercher la volonté de Dieu est quelque chose de grand, de beau ; trouver la volonté de Dieu et l'accomplir remplit le cœur de bonheur, de joie.

**Quels nouveaux sillons sommes-nous disposées à creuser pour continuer à avancer dans le vécu de l'obéissance, à l'écoute du Seigneur ?**

Avec cette lettre, je souhaite exprimer à chacune de vous combien je vous suis unie dans ce cheminement spirituel qui nous mènera au 25 mars 2009. J'ai une pensée spéciale pour les Sœurs qui souffrent, celles qui sont affrontées à des situations de difficulté extrême. Je les

---

<sup>38</sup> Coste IX, page 560.

<sup>39</sup> Sainte Louise, A. 60. Ecrits, page 780.

<sup>40</sup> Le service de l'autorité et l'obéissance, n° 5.

assure de nos prières et les confie aussi à la Compagnie du ciel, à nos saintes et bienheureuses, connues et inconnues.

J'ai remercié en votre nom le Père Gregory pour son dynamisme joyeux et pour toute l'attention qu'il porte à la Compagnie. J'ai transmis aussi au Père Javier notre reconnaissance pour son accompagnement précieux. Avec vous toutes, je salue aussi avec une respectueuse et affectueuse reconnaissance le Père McCullen, le Père Maloney, le Père Quintano, Mère Duzan et Mère Elizondo.

Permettez-moi de terminer cette réflexion, en implorant l'intercession de la Vierge Marie sur chacune de nous et sur toute la Compagnie.

*« O Mère clémente et pieuse, «Toi qui as fait la volonté du Père, empressée dans l'obéissance », rends notre vie attentive à la Parole, fidèle à la suite de Jésus Seigneur et Serviteur dans la lumière et avec la force de l'Esprit Saint, joyeuse dans la communion fraternelle, généreuse dans la mission, pressée par le service des pauvres, tendue vers le jour où l'obéissance de la foi se jettera dans la fête de l'Amour sans fin »<sup>41</sup>.*

Avec mon affectueux dévouement et l'assurance de ma prière pour chacune de vous,

Sœur Evelyne FRANC  
*Fille de la Charité*

---

<sup>41</sup> Ib n° 31.

Sœur Evelyne Franc, Supérieure générale

Lettre du 1<sup>er</sup> janvier 2009

Mes chères Sœurs,

De tout cœur, je vous offre mes vœux de bonne et sainte année 2009 pour vous-mêmes, vos communautés locales, toutes les Provinces et la Région de la Compagnie. Que nous vivions cet an nouveau en fidélité dynamique à notre service du Christ dans les pauvres, avec un esprit évangélique et sous la protection de Marie, Mère de Dieu, tel est le vœu que nous pouvons formuler les unes pour les autres !

Je vous suis très reconnaissante des nouvelles que vous m'avez fait parvenir ces dernières semaines. Vous y présentez vos communautés et votre joie d'être Filles de la Charité. Vous évoquez vos services enracinés dans la prière, soutenus par l'offrande des Sœurs plus âgées et fondés sur l'engagement généreux de chacune et la collaboration avec tous ceux et celles qui luttent pour la justice, la promotion intégrale et la dignité des pauvres. Vous y décrivez aussi les souffrances de ces pauvres, aggravées, selon vos contextes de vie, par la violence, la corruption des puissants, les catastrophes naturelles, la crise économique mondiale. Dans vos missives, vous me donnez également des échos de votre vie communautaire, vous rendez grâce pour sa vitalité et exprimez souvent le désir de vous y impliquer plus profondément.

A l'Enfant de la crèche, j'ai confié tous vos partages et cette nouvelle année 2009 en quête d'**espérance** et de **paix**. J'ai prié avec ce passage d'Isaïe que nous avons lu lors de la messe de la nuit de Noël et qui peut éclairer l'année qui s'ouvre :

*« Le peuple qui marchait dans les ténèbres a vu une grande lumière ;  
sur les habitants du sombre pays une lumière a resplendi.  
Tu as multiplié leur allégresse, tu as fait éclater leur joie...  
Car le joug qui lui pesait, la barre sur ses épaules, le bâton de son oppresseur,  
tu les broies comme au jour de Madiân...  
Car un enfant nous est né, un fils nous a été donné...  
On lui donne ce nom : Conseiller-merveilleux, Dieu-fort, Père-éternel, Prince-de-Paix ».*  
(Is 9, 1-5)

Marie est au cœur des événements de Noël, elle les a accueillis dans la foi pour en découvrir peu à peu le sens, elle a vu se réaliser la prophétie d'Isaïe. Mettons-nous à son école

pour méditer sur la naissance de Jésus, y reconnaître l'humilité d'un Dieu qui se fait l'un de nous par amour, qui se donne gratuitement. Puisseons-nous en retirer les provisions d'**espérance** dont nous avons besoin pour l'année qui s'annonce, pour les pauvres, pour nous-mêmes.

A l'instar de saint Vincent et de sainte Louise qui recouraient à elle, confions-nous à Marie, afin qu'elle nous aide à *vivre en prophètes et à porter l'espérance maintenant et partout*, en artisans courageux du Royaume de lumière et de vérité que vient inaugurer son Fils.

« *Mes Sœurs mettons-nous sous sa conduite, promettons de nous donner à son Fils et à elle sans réserve, afin qu'elle soit la guide de la Compagnie en général et de chacune en particulier* » (Saint Vincent, Coste X, page 623).

« *Nous devons la prier chaque jour de nous aider à rendre à Dieu le service que nous lui avons promis, et à faire sa sainte volonté, dans la même soumission qu'elle avait pour elle* » (Sainte Louise, Ecrits spirituels, M. 33, page 778).

Comme le Père Gregory nous l'a déjà annoncé, la famille vincentienne célébrera en 2010 le trois cent cinquantième anniversaire de la mort de sainte Louise et de saint Vincent. Des comités ont été formés au niveau international pour la préparation de certaines célébrations à Paris et à Rome les 15 mars et 27 septembre 2010. De plus, le Conseil général souhaite que cet anniversaire soit marqué au niveau local, provincial et national par un partage priant de la richesse spirituelle de notre héritage vincentien et par des projets bien concrets, des gestes prophétiques, accomplis en faveur des pauvres et avec eux.

Revenons à la solennité de Marie, Mère de Dieu et à l'Evangile que nous offre la liturgie de ce 1<sup>er</sup> janvier ; nous retrouvons autour du nouveau-né couché dans la crèche, Marie, Joseph et les bergers qui viennent s'assurer de ce que leur ont annoncé les anges « *Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes qu'il aime* » (Lc 2, 14).

Cette **paix** annoncée, offerte gratuitement à tous par la naissance de Jésus peut nous sembler un rêve inaccessible à l'aube de 2009. Dans son message du 1<sup>er</sup> janvier, Benoît XVI nous invite à y réfléchir en développant le thème « *Combattre la pauvreté, construire la paix* ». Il explique que « *toute forme de pauvreté non choisie prend racine dans le manque de respect envers la dignité transcendante de la personne humaine. Quand l'homme n'est pas considéré dans l'intégralité de sa vocation et que les exigences d'une véritable 'écologie humaine' ne sont pas respectées, les dynamiques perverses de la pauvreté se déclenchent aussi* ». Le Pape poursuit et relève que, plus que la mise en place de structures diverses, « *la lutte contre la pauvreté requiert... des hommes et des femmes qui vivent en profondeur la fraternité et qui soient capables d'accompagner les personnes, les familles et les communautés sur les chemins d'un authentique développement humain* ». Il précise enfin que « *l'Église, tandis qu'elle suit avec attention les phénomènes actuels de la mondialisation et leur influence sur les pauvretés humaines, montre les nouveaux aspects de la question sociale, non seulement dans leur*

*extension, mais aussi dans leur profondeur, en ce sens qu'ils concernent l'identité de l'homme et sa relation à Dieu ».*

Recueillons ce message qui lie si intimement le combat planétaire contre la pauvreté et l'avènement de la paix et qui incite l'homme à rendre à Dieu sa place dans un monde qui veut se passer de lui. Prions également pour que notre service du Christ dans les pauvres et notre témoignage de vie soient source d'espérance et de paix là où le Seigneur nous a envoyées.

Faisons nôtre l'appel final de Benoît XVI à élargir l'espace de nos cœurs vers les nécessités des pauvres et prions ensemble afin que l'Assemblée générale, sous la motion de l'Esprit Saint, creuse dans nos vies de nouveaux sillons...

Avec ma reconnaissance pour vos prières, je vous redis mon affectueux dévouement et vous confie à Marie, humble fille de Nazareth, Mère de Dieu et unique Mère de la Compagnie.

Sœur Evelyne FRANC  
*Fille de la Charité*

Père Grégory Gay, Supérieur général

Maison-Mère

Conférence du 1er janvier 2009

Mes chères soeurs,

Il n'est pas facile de préparer chaque année un entretien pour les Filles de la Charité à l'occasion du Nouvel An. Cette année, je désire qu'il soit particulièrement significatif en cette année où va se dérouler l'Assemblée générale.

J'ai choisi de partager quelques réflexions à partir des visites réalisées durant l'année 2008 dans plusieurs Provinces de Filles de la Charité où j'ai eu l'occasion de rencontrer les Sœurs, des confrères et des membres de la famille vincentienne.

J'ai donc visité les Filles de la Charité du Cameroun, de Sardaigne, du Pérou, de Madrid, de Grève, de Rome, du Portugal, des Etats-Unis, en particulier la Californie et la côte Est, d'Espagne (Salamanque), de Slovaquie, d'Australie, des Iles Cook, du Kalimantan occidental, d'Indonésie, de Madagascar, de France (au Berceau), du Congo Kinshasa et Brazzaville, d'Istanbul, du Cambodge, du Laos, de Thaïlande, de Costa Rica et brièvement du Panama.

Dans ces différents pays, j'ai toujours été très heureux de m'entretenir avec les Filles de la Charité. Le partage des Sœurs basées sur leurs expériences apostoliques, leurs engagements avec les pauvres, leur vie communautaire, leur expérience de Dieu m'enrichit beaucoup. Je suis toujours très édifié par ce que j'entends et vois. Je préfère ces échanges simples et fraternels avec les Sœurs et espère que les Sœurs acceptent progressivement que le dialogue remplace une conférence.

Récemment, j'ai participé à un événement heureux : à l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme, notre confrère Pedro Opeka, missionnaire à Madagascar, a reçu un Prix pour le travail qu'il a réalisé avec ses collaborateurs à Akamasoa. Le Père Pedro a reçu cette distinction à Rome dans l'aula Paul VI, en même temps que d'autres personnes engagées solidairement avec les pauvres. A la fin de la célébration, le Pape nous a adressé un bref message. J'ai été particulièrement impressionné par l'un des intervenants : un laïc, responsable d'une organisation qui travaille en lien avec les Nations Unies. Il nous a interpellés sur la nécessité de nous engager davantage pour promouvoir des valeurs évangéliques au sein de notre société actuelle où les pauvres sont souvent oubliés. Le profit excessif de certains a provoqué une grave crise économique dans notre monde. En l'écoutant, une image m'est venue à l'esprit : celle d'un train qui nous prend sur le chemin de la vie, se déplace de plus en plus

rapidement, fait le tour du monde, embarque beaucoup de personnes mais pas toutes, certaines restent sur le quai. Le Pape Jean-Paul II l'a souvent exprimé : « Avec cette nouvelle économie globale, le fossé s'est élargi entre les riches et les pauvres ». C'est aussi ce que dit Benoît XVI. Dans son discours d'ouverture de la réunion plénière de la Commission de la Conférence des évêques de la Communauté Européenne, l'évêque de Rotterdam disait qu'une « économie basée sur la consommation illimitée des ressources limitées ne peut que se terminer dans les larmes ». Il ajoutait : « La crise financière met à jour une hiérarchie déviante des valeurs d'une société ». Cette crise devrait inciter les chrétiens à se référer davantage au message chrétien pour vivre dans la modération et partager les gains : deux clés, parmi d'autres, pour bâtir un monde juste et fraternel.

Mes Sœurs, il est vrai que nous avons à prendre place à bord de ce train. Mais n'oublions pas nos bagages : les valeurs évangéliques rappelées dans la Doctrine sociale de l'Eglise et par son engagement à promouvoir la dignité des pauvres.

Je voudrai vous partager un autre sujet soulevé au cours de mes entretiens avec des Sœurs de différentes Provinces. Il concerne un des passages de l'Évangile où Jésus dit : « Celui qui fait la volonté de mon Père qui est aux cieux est mon frère, ma sœur, ma mère » (Mt 12, 1-50). Et dans un autre passage, Jésus nous invite à quitter père, mère, frères, sœurs et tout ce que nous possédons pour Le suivre. Dans l'histoire de la vie religieuse, ces textes ont été pris hors de leur contexte et interprétés d'une manière fondamentaliste au point même d'être inhumains. Cependant, aujourd'hui, il est nécessaire de vivre la radicalité de la suite de Jésus. Il arrive parfois que nos familles exigent de nous des choses peu réalistes, ne comprenant pas le sens de notre appel et la radicalité de notre engagement de consacrées. Il nous incombe de leur expliquer que nous sommes engagées envers les membres de notre communauté et les pauvres : ils sont autant notre famille que notre famille de sang.

A la suite d'une discussion avec les Sœurs des Provinces de langue anglaise (participant à la session VIE - Expérience d'intégration vincentienne -), concernant la mutualité entre sainte Louise et saint Vincent, je voudrai vous partager une autre réflexion au sujet de la mutualité au sein de la famille vincentienne. Nous sommes invités à entrer dans cette relation mutuelle avec nos frères et sœurs de la famille vincentienne, unis à eux dans la solidarité pour et avec les pauvres. Je vous invite à enrichir cette question de la mutualité, même s'il existe déjà dans de nombreuses Provinces une excellente collaboration entre les Filles de la Charité et les Prêtres de la Mission, dans ce qui était désigné dans le passé sous le nom de la « double famille ». C'est un défi à relever pour être vraiment prophétiques.

Autre défi : le dynamisme des institutions dont les services sont réalisés par l'ensemble des Sœurs d'une communauté (école, hôpital...). Les institutions que nous avons sont les fruits de services des pauvres organisés tels que saint Vincent les aurait réalisés. Toutefois, si ces institutions ne sont pas régulièrement révisées à la lumière du charisme, elles peuvent prendre une orientation autre et étouffer le charisme. Je vous invite à réviser votre engagement au

niveau des institutions afin de vous assurer qu'elles répondent bien aux besoins des pauvres et qu'elles sont dynamisées par le charisme.

Autre défi concernant les institutions : nécessité de réaliser votre apostolat d'une manière simple. L'argent est nécessaire à la réalisation de ces œuvres mais nous devons veiller à gérer l'argent pour le service des pauvres sans qu'il devienne notre principale priorité. Gérons l'argent de manière prudent, en faisant confiance à la Providence, mais en même temps utilisons-le judicieusement sans en être esclaves, sachant éviter les pièges de notre société.

Dernier défi : être prophétique pour les Sœurs de sa Communauté en nous stimulant mutuellement pour vivre ensemble nos Constitutions avec beaucoup de respect et d'indulgence. Notre exemple et la simplicité de notre vie constituent la meilleure manière de les stimuler. Parfois, constatant des négligences chez nos Sœurs, nous pouvons les blesser en les leur faisant remarquer. Nous n'avons pas être agressives en communauté mais accessibles. Ainsi, nous favorisons des occasions de dialoguer ensemble afin de nous entraider à vivre notre vocation. Un défi prophétique est donc de mener nos conversations comme un duo où les voix, quoique différentes, comme le soprano et la basse, s'unissent en une mélodie harmonieuse.

Je prie pour que vous soyez prophétiques, vivant la bonté, la douceur et un style de vie simple qui interpellent et donnent envie d'entrer en communion avec vous. Nous sommes appelés à témoigner que Dieu est notre vie, que c'est pour Lui que nous nous engageons ensemble en communauté auprès des pauvres. Je demande à Dieu de vous bénir toutes en cette année 2009.

Père Grégory Gay, cm  
Supérieur général

## Père Javier Alvarez, Directeur général

### L'Assemblée générale 2009

Avec l'Assemblée générale, un temps particulier va se terminer dans la Compagnie, temps connu comme le "temps des Assemblées". Il aura été un moment important de recherche en commun, de prière au Saint Esprit, de dialogue, de discernement pour avancer sur le chemin du prophétisme. Mais nous n'y sommes pas encore, il reste la dernière étape du chemin. Grâce aux apports des Communautés et des Provinces, on pourra bientôt écrire une nouvelle "page d'espérance" pour la Compagnie, comme disait le Cardinal Pironio pour qualifier chaque Assemblée générale. Cet évènement est très important, il est bon que toutes les Filles de la Charité s'y préparent et pas seulement les Sœurs qui vont y participer directement. C'est dans ce but que je vous propose cette réflexion.

### **LES ASSEMBLEES GENERALES AU FIL DU TEMPS**

Dans la Compagnie, on a commencé à parler des Assemblées au temps de M. Bonnet (1711-1736). Tous les six ans, les Visitatrices se réunissaient à la Grande Maison de Paris pour délibérer toutes ensemble avec le Supérieur général, la Supérieure générale et son Conseil sur les besoins de la Compagnie, elles élistaient, bien entendu, la Supérieure générale. En ce temps-là, il n'y avait que 14 Provinces qui étaient en France et en Pologne. Le terme "Assemblée générale" apparaît officiellement dans les Constitutions de 1954, même si à ce moment-là elle n'avait d'autre but que d'élire la Supérieure générale et son Conseil. C'est le cas de Mère Lepicard réélue à l'Assemblée de 1956 par les 46 Visitatrices d'alors.

Les choses commencèrent à changer à l'Assemblée suivante, celle de la Pentecôte 1962 (54 Visitatrices). C'est la Mère Guillemain qui fut élue. A cette époque, l'Eglise se préparait à vivre une forte rénovation avec le Concile Vatican II et c'est ainsi que pénétrée de cet esprit ecclésial, Mère Guillemain entreprit un travail de révision en profondeur dans la Compagnie. Toutes les Sœurs du monde entier furent consultées sur la valeur de la vocation, sur la formation et la rénovation du coutumier. Tout cela fut une préparation pour une compréhension nouvelle du rôle des Assemblées générales.

La rénovation de toutes les Congrégations devait se faire selon le Décret du Concile Vatican II *Perfectae caritatis*, le Motu Proprio *Ecclesiae sanctae* et l'Instruction *Renovationis causam*. A la lumière de ces trois documents, le Père Slattery et la Mère Guillemain convoquèrent l'Assemblée générale de 1968-1969 pour élaborer de nouvelles Constitutions. La Sacrée Congrégation pour les Religieux et les Instituts Séculars accordèrent à l'Assemblée générale le pouvoir de légiférer et d'organiser des Assemblées domestiques et provinciales. C'est là que seraient élues les déléguées pour l'Assemblée générale et élaborés les postulats à présenter. Ensuite, il y eut les Assemblées de 1974 et 1979-1980 pour continuer la révision et la

rédaction des nouvelles Constitutions et des Statuts. La première fut convoquée par le Père Richardson et la Mère Chiron, la seconde par Le Père Richardson et la Mère Rogé. Toute cette étape des Assemblées générales se termina avec l'approbation des nouvelles Constitutions le 2 février 1983 par le Saint Siège.

Les Assemblées générales de 1985 et de 1991 eurent pour but de réfléchir sur l'identité de la Compagnie à partir de la vie. Celle de 1985, convoquée par le Père Mc Cullen et la Mère Rogé, dut traiter aussi certains points juridiques avec la parution du nouveau Code de Droit Canonique. L'Assemblée de 1985 eut comme points de réflexion essentiels, trois thèmes : *l'Esprit de la Compagnie, l'évangélisation et le style de vie*. Le document final : *Au carrefour*, essaya de résumer toute la réflexion de l'Assemblée. Celle de 1991, convoquée par le Père Mc Cullen et la Mère Duzan eut pour thème *La Fille de la Charité dans et pour le monde d'aujourd'hui*. Après une réflexion commune, cette Assemblée rédigea et ajouta trois articles de plus aux Constitutions et trois autres aux Statuts. Tous ces articles furent approuvés par Rome le 31 août 1991. Le document final avait pour titre : *Au puits de Jacob*.<sup>42</sup>

En 1997, pour la sixième fois, la Compagnie, en accord avec ses Constitutions, tint une nouvelle Assemblée générale, convoquée et présidée par le Père Maloney et la Mère Elizondo. On procéda à une révision de vie (*Inculturation du charisme dans un monde en mutation*), concrètement de la vie fraternelle et du style de vie. Une proposition qui demandait la révision des Constitutions à la lumière de l'inculturation fut approuvée. Le document final, *Un feu nouveau*, essaya de communiquer l'esprit de l'Assemblée à toute la Compagnie. Avec le thème *Réviser pour revitaliser*, le Père Maloney et la Mère Elizondo convoquèrent toute la Compagnie en 2003 pour réviser les Constitutions de 1983. Le fruit concret de cette Assemblée fut des Constitutions rénovées selon les orientations de l'Eglise, le Code de Droit Canonique actuel de 1983, le charisme des Fondateurs et les signes des temps. *Les Lignes d'Action 2003-2009* élaborées ensuite par le Conseil général, à partir des orientations données par l'Assemblée, fut aussi un fruit de cette même Assemblée.

Après ce bref parcours historique, nous pouvons tirer deux conclusions :

1. Les Assemblées générales, telles qu'elles se tiennent aujourd'hui dans la Compagnie, ont commencé avec l'Assemblée extraordinaire 1968-1969. Depuis, sept Assemblées générales ont eu lieu, la prochaine sera la huitième. Nous pouvons affirmer que les Assemblées (générales, provinciales, locales) ont contribué de façon décisive à la rénovation de la Compagnie, des Provinces et des Communautés, sur deux plans : quatre Assemblées se sont consacrées à l'élaboration et à l'actualisation des Constitutions et par ce moyen, à la rénovation de la vocation et de la vie des Filles de la Charité. Trois autres Assemblées ont lancé la

---

<sup>42</sup> cf. M. LLORET *Les Assemblées dans la Compagnie*, "Echos de la Compagnie", mars 1991 p. 101-104

Compagnie vers l'avenir, à partir d'une analyse et d'un discernement des valeurs et des contre-valeurs de notre monde.

Il est impossible de préciser à quel point les Assemblées générales ont été bénéfiques pour la vie de la Compagnie et celle des Sœurs. Mais, sans aucun doute, le pourcentage de bénéfice est élevé, si nous regardons l'évolution de la Compagnie ces 40 dernières années, les excellentes Constitutions qu'elles ont produites et le bon accueil fait aux divers documents élaborés par les Assemblées. Elles ont ouvert des voies et favorisé l'actualisation du charisme. Il est certain que la Compagnie ne serait pas la même sans ces dernières Assemblées générales.

2. La Compagnie a vécu deux sortes différentes d'Assemblée : les premières étaient législatives pour élaborer les Constitutions. Celle de 2003, qui avait pour but de les rénover, était du même genre. Il est normal qu'une Assemblée législative, qui a pour but de rédiger des textes juridiques, se déroule en mode juridique : débats sur les idées et les mots, importance des postulats, rigueur dans la méthode de travail... Cependant, la Compagnie a aussi l'expérience d'Assemblées plus "pastorales". Celles de 1985, 1991 et 1997 eurent pour sujet de réflexion, des thèmes actuels, même si un certain temps fut employé pour quelques articles additionnels aux Constitutions. Le style fut un peu différent : il y eut des débats sur des idées plus que sur des mots, sur des propositions plus que sur des postulats, la méthode offrait plus de possibilités créatives... Cette sorte d'Assemblée a produit un document final qui a été une très bonne motivation pour la Compagnie. Comme les Constitutions et les Statuts sont déjà parfaitement rénovés, il semble logique que les prochaines Assemblées générales aient une forme résolument "pastorale", avec la méthode appropriée au thème et à l'objectif de chacune. Celle de 2009 est un exemple de ce que nous affirmons.

## **L'ASSEMBLEE 2009**

### **1. Participation de toutes les Filles de la Charité**

Cette réflexion sur l'Assemblée générale s'adresse, non seulement aux membres de l'Assemblée qui seront à Paris durant le mois de mai et une partie du mois de juin, mais aussi à toutes les autres Sœurs qui resteront dans les Provinces. Car une chose est sûre : l'Assemblée générale est l'œuvre de toutes les Sœurs et, sans leur collaboration, elle ne pourrait pas avoir lieu. En effet, c'est sur les apports, les propositions et les postulats des différentes Assemblées provinciales que l'Assemblée générale va réfléchir. Et, si les assemblées provinciales ont pu s'effectuer, c'est grâce aux contributions des assemblées domestiques. Comme vous pouvez le constater, à la base de l'Assemblée générale se trouve le travail de toutes les Filles de la Charité.

En théorie personne ne doute que l'Assemblée : c'est l'affaire de toute la Compagnie et pas seulement des Sœurs qui vont y participer directement. Mais en réalité, il peut sembler un peu difficile de comprendre que toutes les Sœurs devraient y participer. C'est pour cela qu'il est important de réfléchir sur les liens d'union qui doivent s'établir entre les Communautés, les

Sœurs et l'Assemblée. Une façon importante d'être en contact avec l'Assemblée, c'est à travers la prière communautaire et personnelle. Ainsi l'Esprit peut la traduire en lumière et en force de la même manière qu'Il l'a fait à cette première Assemblée de la Pentecôte (cf. Ac. 2, 1-18). Par le mystère de la communion des saints, les prières adressées à Dieu avec une intention bien déterminée ont une grande force. Prenons une comparaison : dans une pièce, les lampes sont nécessaires mais le réseau de fils électriques qui apportent l'énergie ne l'est pas moins, même s'il n'est pas visible. Cette comparaison peut nous aider à comprendre le sens et l'importance de la prière faite à Dieu pour l'Assemblée.

Un autre lien d'union avec l'Assemblée est l'information que l'on a soin d'envoyer à toutes les Provinces et qui contribue à soutenir l'intérêt de toutes à son bon déroulement. Les moyens de communication modernes rendent l'Assemblée si présente aux Communautés que leurs membres peuvent presque en être les auditrices. Etre bien au courant de toute l'information est une excellente occasion de renforcer le sens de l'appartenance à la Compagnie et bien sûr, de porter tout cela dans la prière. Il ne semble pas incongru d'affirmer que, dans un avenir proche, les possibilités des nouvelles technologies seront si grandes qu'elles permettront de nouvelles formes de participation que, pour le moment, nous ne pouvons même pas imaginer.

Il est normal que, sous la forme d'un Document de travail, l'Assemblée fasse une synthèse de ses réflexions pour les prochaines années. Ceci est une autre sorte de lien entre les Sœurs, les communautés et l'Assemblée générale. Ce Document sera la représentation du travail de l'Assemblée que la Compagnie pourra donner à chaque Sœur. Chacune le considérera comme un résumé de l'esprit de l'Assemblée, chaque document représentant pour la Compagnie une nouvelle étape qui la pousse à aller plus loin au niveau de ce qu'elle vit afin de mieux incarner le charisme et de l'actualiser. Ce Document tirera toute sa force de sa conception sous la mouvance de l'Esprit. Convaincues de cette réalité, les Sœurs l'accepteront qu'avec reconnaissance. On ne peut vouloir que le Document reflète tout ce qui a été vécu à l'Assemblée ni les détails de l'organisation. Toutefois, les Sœurs qui participent à l'Assemblée devront s'efforcer de "recréer" dans leurs Provinces l'esprit de l'Assemblée ; ainsi on comprendra mieux comment les engagements écrits ont été pris. Plus on informera sur le déroulement de l'Assemblée, plus les Sœurs et les Communautés s'impliqueront dans la suite à donner au Document.

## **2. Expérience humaine, spirituelle et discernement.**

Voilà ce qu'est une Assemblée générale. Bien sûr, les actions sont nombreuses, variées, intéressantes, mais toutes ont le même but, elles cherchent à instaurer un climat qui favorise l'écoute, le partage et la recherche en commun.

L'expérience humaine, le contact personnel avec d'autres Sœurs qui travaillent et vivent dans des lieux et des contextes culturels différents, qui ont une autre langue, une autre manière de s'exprimer, une autre sensibilité face aux choses, mais qui sont animées par le même esprit vincentien, ceci est sans aucun doute la source d'un enrichissement considérable. C'est

l'expérience de l'internationalité, une occasion privilégiée pour élargir son regard. L'Assemblée représente, mieux que toute autre rencontre, "*l'unité dans la diversité*" dont nous parle l'article 61 des Constitutions.

L'Assemblée réunit les conditions nécessaires pour que les membres puissent arriver à une véritable expérience spirituelle. Les moments de prière communautaire, les espaces prolongés de silence, les moments de partage de la Parole de Dieu, une liturgie bien intégrée dans la marche de l'Assemblée, en lien avec les moments qu'elle est en train de vivre..., tout cela est important pour vivre une expérience spirituelle communautaire et pour que le discernement soit une réalité. La liturgie et les Eucharisties permettent de rencontrer, de louer le Dieu de la vie qui s'est manifesté et qui sauve à travers l'Eglise et aussi la Compagnie. Le temps liturgique de Pâques permettra, encore plus que tout autre, la rencontre du Dieu de la vie.

Il faut donc des lieux bien adaptés et des temps suffisants pour prier, contempler la réalité et discerner la volonté de Dieu. Il faut du temps pour écouter le chant du monde, ses clameurs et le cri déchirant des pauvres et des exclus. Toute cette expérience spirituelle prépare les cœurs à écouter l'Esprit, à se laisser guider par Lui, pour être dans les meilleures dispositions pour bien discerner. Vivre l'Assemblée comme une expérience spirituelle permet de continuer à lire l'histoire de la Compagnie comme l'histoire du Salut. Le service des pauvres continue à être la grande mission qui fait participer la Compagnie à la vie même de Dieu. Ce service la pousse aussi à continuer le chemin et à chercher comment être prophète au dans notre monde si complexe.

Au cours d'une Assemblée générale, les membres ont souvent à discerner ; pensons par exemple, aux travaux de groupes, à ceux des commissions et des séances plénières. Les échanges, aussi, aident au discernement car ils donnent des critères de réflexion. Le mot "discernement" fait parfois penser à un processus très compliqué et technique ; en réalité, ce n'est pas cela ; les choses de Dieu ne peuvent pas être si compliquées qu'il soit impossible de trouver sa Volonté. Durant l'Assemblée, le discernement est recherche de ce que Dieu demande aujourd'hui à la Compagnie. Pour toutes les Sœurs, l'attitude fondamentale est d'avoir une intention droite. Si la pureté d'intention manque, le dessein de Dieu restera caché car Dieu ne s'impose pas, il ne force pas les portes des cœurs. Il suggère, il insinue, il murmure. Il n'est ni dans la tempête ni dans l'ouragan, mais dans une "brise légère", selon l'expérience du prophète Elie à la montagne de l'Horeb (cf. 1 Rois 19, 11-14). Cette « brise légère » fut cependant assez forte pour montrer le chemin au prophète. Mais, pour l'entendre, il faut le silence actif de l'oraison. La prière nous met sur la longueur d'onde de Dieu, elle nous aide à dépasser nos intérêts personnels. A ce sujet, John Carroll Futrell dit que la cause la plus commune d'erreur dans le discernement réside dans le fait que, ceux qui le pratiquent ne prient pas, aussi simple que cela puisse paraître.<sup>43</sup> Il ne peut y avoir de discernement s'il n'y a pas de prière.

---

<sup>43</sup> J.C. FUTRELL, *Le discernement spirituel*, Cerf 1982

Une autre disposition personnelle pour discerner est la liberté intérieure qui pousse à se détacher de tout lien, préjugé, passion, suffisance ou désir de dominer. Généralement, nous sommes très attachés à nos idées et plus encore à nos raisonnements affectifs. La liberté intérieure permet de prendre une certaine distance face aux affaires à discerner. Cette liberté purifie nos sentiments affectifs qui ne seraient pas en conformité avec la volonté de Dieu.

Toutes ces attitudes, indispensables, garantissent un bon discernement chrétien et vincentien afin de voir comment vivre aujourd'hui notre vocation dans notre monde. La qualité du discernement chrétien et vincentien des membres de l'Assemblée dépend de ces deux critères indispensables : le charisme et la connaissance des réalités de notre monde actuel. Bien entendu, il faut conserver le charisme vincentien, c'est l'ADN de la vocation des Filles de la Charité, la raison d'être de la Compagnie dans l'Eglise. Mais le charisme vincentien, seul, ne permet pas de découvrir ce que Dieu demande aujourd'hui à la Compagnie pour qu'elle soit prophétique. La Compagnie doit s'efforcer de répondre aux pauvretés actuelles par un comportement et un style de vie qui puissent être compris par nos contemporains.

Voilà ce qui doit encore orienter la réflexion de l'Assemblée. En résumé, pour être fidèle à sa vocation, la Fille de la Charité doit connaître les réalités culturelles d'aujourd'hui afin d'être capable de tisser des liens avec les personnes d'aujourd'hui. C'est ce que propose l'Eglise dans *Perfectae Caritatis* n° 2. Les deux critères (charisme et réalités actuelles) sont les deux principes fondamentaux pour discerner durant l'Assemblée. Face à un problème important, il faut se poser ces deux questions : Est-ce conforme à l'esprit vincentien ? Est-ce prophétique c'est-à-dire est-ce que cela convient à notre temps ? Si le discernement se fait à partir d'un seul critère, il est incomplet.

Pour bien discerner des questions, il faut les étudier avec une grande pureté d'intention, les analyser, chercher des solutions et prendre des décisions. Durant l'Assemblée, il y a des temps de réflexion personnelle et d'échanges en groupe ou en séance plénière. Le discernement suppose de prendre au sérieux la réflexion et l'échange car l'Esprit n'agit pas seul mais par l'intermédiaire des personnes. L'Esprit n'annule rien ni personne, il amplifie, il multiplie, il se sert de l'intelligence des membres de l'Assemblée pour donner la lumière. Savoir écouter chacun, c'est s'ouvrir à l'Esprit. Ensuite, la réflexion personnelle permet de se prononcer pour ou contre ce qui est proposé. Après avoir écouté les autres et avoir réfléchi, on se sent incliné à accepter ou à rejeter une proposition : c'est la "motion de l'Esprit" qui dépasse la dimension de l'intellect pour arriver au cœur de la personne. L'Assemblée est une bonne expérience de discernement.

### **3. Avec le thème "*Prophétie et espérance maintenant et partout*".**

Je ne prétends pas développer ici le thème de l'Assemblée. Il y a déjà eu plusieurs articles sur ce point, et toutes les Filles de la Charité l'ont sûrement approfondi par des lectures et des réflexions. Avec l'Assemblée, c'est le moment de faire « atterrir le thème », de l'exprimer

par des propositions capables de revitaliser un peu plus la Compagnie. Le thème a le même rôle que la boussole pour les navigateurs : il les aide à ne pas se perdre, il oriente la réflexion, il pousse la Compagnie à faire des propositions actuelles et opérationnelles du charisme sur la scène ample et diversifiée de notre monde. De cette façon, on peut éviter le risque d'en rester aux petits problèmes internes. Il est sain, et donc recommandé, d'ouvrir les fenêtres pour regarder les craintes et les espoirs de l'Eglise et du monde et se laisser toucher par les véritables problèmes, nous libérant ainsi d'une contemplation stérile de nous-mêmes. Mieux que tout autre, le thème nous pousse à regarder vers le monde et nous centre effectivement sur les soucis des pauvres.

A travers les questions ou les propositions concrètes qui seront étudiées durant l'Assemblée, la Compagnie cherchera comment être plus prophétique dans ce monde ou, comme dit l'Ecriture, être levain dans la pâte (cf. Mt 13, 33). Elle s'efforcera aussi de trouver comment porter l'espérance aux pauvres qui sont de plus en plus nombreux, devant faire face à des difficultés de plus en plus grandes. Le prophétisme et l'espérance sont les deux facettes d'une même pièce de monnaie : un prophète incapable de susciter l'espoir est un prophète sans voix. La Compagnie devra dire quelque chose aux Sœurs et aux Communautés pour les engager à être toujours plus fidèles au charisme. L'Assemblée est une chance pour faire parler les Fondateurs ; le thème « prophétie et espérance » va nous faire saisir encore davantage combien leurs voix sont toujours actuelles. L'Assemblée réfléchira aussi à ses structures pour qu'elles soient fidèles au charisme. Plus le charisme brillera de tous ses éclats, plus il sera reconnu comme prophétique par notre monde.

Le Document final nous livrera certainement des motivations et des orientations pour vivre notre vocation de manière prophétique. L'Assemblée aura alors atteint son objectif.

Père Javier ÁLVAREZ,  
*Directeur Général*

## Défis Actuels

Province d'Australie, Iles Fidji et Cook

Atelier artistique du Centre de Hutt Street à Adelaïde, Australie

Programme créé pour promouvoir les talents artistiques  
des personnes en difficulté, notamment les Aborigènes d'Australie.

*« Peindre pour le plaisir »*

La majorité des Australiens a du mal à croire qu'il existe une extrême pauvreté et des sans-abris dans leur pays. Cette situation est souvent cachée et insidieuse.

### **Un peu d'histoire**

En 1954, l'Archevêque d'Adélaïde, dans le sud de l'Australie, a invité les Filles de la Charité à commencer un « Programme de pastorale » sur la paroisse de la Cathédrale. A leur arrivée, les Sœurs ont trouvé un petit groupe d'hommes sans-abris qui dormaient dans les parcs des environs ou partageaient une chambre à plusieurs. Sans argent, et dépendant entièrement de la divine Providence, les Sœurs ont essayé de répondre aux besoins élémentaires de ces hommes.

Aujourd'hui, 50 ans plus tard, le Centre de Hutt Street à Adélaïde se trouve en première ligne pour répondre aux différents besoins des plus démunis. Situé au sud-est de la ville, le Centre est fréquenté par des hommes et des femmes qui vivent dans les parcs, squattent les immeubles des alentours ou logent dans des hôtels bon marché, des pensions, des logements sociaux publics ou gérés par la communauté. Le Centre apporte un soutien à environ 200 personnes par jour par de nombreux services : aide sociale, repas, soutien médical, possibilité de prendre une douche, dépôt d'affaires personnelles dans un vestiaire.

Au cours de ces dernières années, le nombre des Aborigènes arrivant à Adélaïde en provenance de villes isolées du nord et de l'ouest de l'Australie a considérablement augmenté. Ils ont quitté leur pays natal pour des raisons de santé, de recherche de travail et de logement, ... Arrivés en ville, après avoir quitté leurs régions désertiques, ils ont très peu de possibilités pour trouver un emploi ou un logement et garder leurs relations. A ces problèmes majeurs auxquels de nombreux Aborigènes doivent faire face, s'ajoute leur connaissance très limitée de l'anglais, la plupart s'exprimant dans leurs langues traditionnelles. La culture du désert qui leur est propre

est considérée comme une ancienne culture nomade qui souffre de marginalisation et connaît des difficultés pour s'intégrer aux occidentaux qui vivent dans la capitale.

### **Création de l'atelier artistique au Centre Hutt Street**

Il y a deux, j'ai commencé à travailler au Centre Hutt Street pour m'occuper de la Pastorale. J'ai pensé alors que l'art pouvait être un moyen de rentrer en relation avec ces personnes en difficulté, notamment avec les Aborigènes. A ma demande, le Centre a accepté de créer cet atelier « *Peindre pour le plaisir* ».

Au début, nous avons ouvert cet atelier une fois par semaine, toute personne y était la bienvenue pour peindre, dessiner ou simplement parler. L'année dernière, nous avons constaté un nombre croissant de participants.

Actuellement, l'atelier artistique est ouvert 5 jours par semaine et la plupart du temps, les « artistes » arrivent avant l'ouverture du Centre, impatients de poursuivre leur œuvre.

Désormais, l'atelier « *Peindre pour le plaisir* » est reconnu par les participants du Centre de Hutt Street et son personnel comme un véritable espace artistique qui remplit pleinement les objectifs du projet initial, procurant un lieu où chacun est accueilli pour peindre, dessiner ou simplement parler avec d'autres et avec les membres du personnel. Leurs œuvres d'art pleines de vie reflètent leur culture indigène et leur réponse aux défis auxquels ils sont confrontés « ici et maintenant ». Les participants les plus anciens apportent leur soutien aux nouveaux arrivés et leur partagent leur expérience. Le travail artistique est valorisé et de grande qualité. Certaines peintures ont été vendues.

Ainsi, en plus du succès de cet atelier artistique et du renforcement de l'estime de soi chez les participants, nous accueillons un nombre toujours plus grand de personnes en difficulté mais aussi des personnes qui collaborent avec le Centre pour soutenir son action. Ceux qui ont bénéficié d'un logement continuent souvent à peindre chez eux et viennent régulièrement au Centre pour apporter leur amitié. Grâce à l'atelier « *Peindre pour le plaisir* », d'autres actions ont été mises en place au service des personnes démunies.

Dans les prochaines semaines, Thérèse Rein, la femme du Premier Ministre d'Australie, ouvrira une exposition intitulée : « *Chez moi, c'est là où se trouve l'Art* » pour des artistes qui ont été sans-abris. L'exposition est le fruit d'une étroite collaboration entre deux centres pour sans abris qui travaillent ensemble à Adélaïde. Pour les participants de l'atelier artistique du Centre de Hutt Street, cette exposition reflètera le cheminement personnel des artistes aborigènes et de leur culture, et l'opportunité de vendre plusieurs œuvres d'art.

Sœur Gwen TAMLYN  
*Fille de la Charité*

## Visite des Supérieurs

Soeur Evelyne Franc, Supérieure générale  
et Soeur Margaret Barrett, Assistante générale

### Visite du Kenya

7 – 11 novembre 2008

Le vendredi 7 novembre 2008 est un grand jour de joie pour les Sœurs présentes au Kenya car il est marqué par l'arrivée de Soeur Evelyne Franc, Supérieure générale et Soeur Margaret Barrett, Assistante générale. Réunies à la chapelle du Séminaire de Nairobi, conscientes de la bénédiction de cette rencontre, les Sœurs rendent grâce à Dieu en chantant.

Durant sa visite, Notre Mère rencontrera chaque communauté locale ainsi que de nombreuses personnes qui travaillent avec les Sœurs.

Samedi 8 novembre, accompagnée par Soeur Margaret Barrett et Soeur Catherine Prendergast, Visitatrice de la Province d'Irlande, Notre Mère part vers la mission de **Chepnyal**, située dans la montagne. Les Filles de la Charité sont implantées, depuis 2002, dans ce district ouest de Pokot. Pour y parvenir, il faut emprunter une route montagneuse mal entretenue et traverser plusieurs régions. La route longe une rivière, particulièrement dangereuse durant la saison des pluies, puis elle permet de gravir les montagnes à des hauteurs vertigineuses, depuis lesquelles on a des vues panoramiques magnifiques.

La joie des Sœurs de Chepnyal est grande en accueillant les visiteuses accompagnées par Soeur Catherine Mulligan, Coordinatrice de la mission du Kenya, Les femmes du village, habillées en costume traditionnel Pokot, dansent en signe de bienvenue. Puis, Notre Mère visite les différentes réalisations missionnaires de Chepnyal : crèche Sainte Marie, école primaire des filles, centre linyough d'enseignement ménager et de couture pour la promotion des femmes (dans la langue Pokot, le mot « linyough » signifie espoir et ensemble).

Après un accueil enthousiaste et des représentations des enfants et des jeunes Pokot, les adultes du village prennent la parole et remercient Notre Mère de tout ce que la Communauté a fait pour répondre à leurs besoins concernant l'éducation et la scolarisation des enfants, la promotion des jeunes filles, les programmes de développement des femmes, ceux contre l'excision et les informations au sujet de l'eau. Soeur Evelyne est émue d'entendre leur reconnaissance et se réjouit avec eux, admirant tout ce que les familles avaient déjà réalisé avec les Sœurs.

Après une célébration de louange, les visiteuses sont reparties vers **Kitale** pour voir la future mission de la nouvelle paroisse Saint Kizito, à **Matissi**. Les Sœurs les accueillent avec la chorale de jeunes de la paroisse. Actuellement, les Sœurs évaluent les besoins des habitants de cette ville où l'alcoolisme, la prostitution et la contrebande sont les seuls moyens de vivre.

De retour à **Nairobi**, Soeur Evelyne visite le Centre Dream pour les personnes porteuses du sida. Après avoir prié avec les membres du personnel du Centre, Soeur Evelyne les rencontre personnellement, puis écoute leurs explications sur le fonctionnement du Centre où servent 4 Filles de la Charité.

L'étape suivante est **Thigio**. Là, les Sœurs ont ouvert un Centre de soins et un dispensaire en janvier 2002, une Crèche en octobre 2002, un Centre de formation technique pour les femmes et un lieu de physiothérapie pour des jeunes handicapés en novembre 2002, un programme pour une formation agricole en décembre 2002. Lorsque les visiteuses arrivent à Thigio, le soleil brille, le ciel est magnifiquement bleu, les Soeurs et les postulantes les attendent impatiemment. Des jeunes femmes du Centre de formation sont venues à leur rencontre pour les accompagner jusqu'au Centre « Sainte Louise ». Le long du chemin, des personnes âgées, des jeunes handicapés de Kisima, des enfants de la crèche, d'autres femmes du Centre sont venus saluer les visiteuses.

Lorsque Notre Mère et Soeur Margaret arrivent au Centre Sainte Louise, une femme âgée dit une prière de louange puis leur offre quelques cadeaux de la part des groupes. Ensuite, Notre Mère et Soeur Margaret visitent les différentes sections du Centre, saluant chaque enfant, chaque jeune handicapé, chaque personne âgée. Tous étaient ravis de leur gentillesse.

Puis, avec des cadeaux traditionnels (sucre, maïs, thé), Notre Mère et Soeur Margaret parcourent le village pour visiter la maison de deux garçons handicapés de Kisima. Au retour, elles s'arrêtent au Centre de soins et au dispensaire. Les postulantes et les pré-postulantes sont là, heureuses de les rencontrer. Traversant le secteur de la physiothérapie, Notre Mère admire les soins prodigués aux enfants par les kinésithérapeutes. Ensuite, elle découvre le Centre Cardinal Otunga avec sa nouvelle salle d'accueil et bibliothèque, inaugurées en janvier 2008, et le terrain de sport et le gymnase dernièrement construits.

En fin d'après-midi, les Sœurs se réunissent pour partager les joies et les défis de la mission. Le soir, Notre Mère et Soeur Margaret rejoignent les prêtres et les étudiants du Centre DePaul, maison d'études et noviciat des Lazaristes. Après l'accueil du Père Barry Moriarity, cm, Soeur Evelyne leur partage son expérience en tant qu'auditrice au synode à Rome.

Le lendemain, Notre Mère et Soeur Margaret visitent **les lieux de mission des Soeurs à Nairobi**.

Accompagnées de deux Sœurs, elles entrent dans *la prison de femmes de Langata*, seule prison de haute sécurité du Kenya (600 femmes). Presque 40 bébés vivent avec leurs mères en prison. Les Sœurs visitent d'abord les cellules de ces femmes, ayant accouché récemment ; le plus jeune de ces nouveaux-nés n'avait que quelques jours. (Lorsque les enfants ont deux ou trois ans, ils rejoignent la crèche). Ensuite, elles admirent le travail d'artisanat

réalisé par les détenues : broderie, tricot, couture, tissage. En prison, les jeunes femmes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires ont la possibilité de suivre des cours pour préparer l'examen national, quelques-unes suivent même des études supérieures. Deux Sœurs visitent régulièrement les détenues et leur apportent, ainsi qu'aux membres du personnel, un accompagnement spirituel et un soutien. Elles les aident aussi matériellement, procurant aide médicale, transport à leur libération, nourriture supplémentaire pour les malades.

Puis, Notre Mère et Sœur Margaret se rendent à *Bangladesh*, bidonville d'environ 2000 habitants, très pauvre, sans eau courante ni équipement électrique. Quand ses habitants trouvent du travail, c'est toujours du travail à la journée. Les problèmes s'enchaînent : pauvreté, drogue, maladies, sida, tuberculose. Au milieu de ce bidonville, se trouve une salle qui sert d'école maternelle pendant 4 jours, de dispensaire mobile un autre jour, de lieu de formation pour adulte le samedi.

Puis, Notre Mère et Sœur Margaret partent à *Kuwind* où vivent d'autres personnes aussi pauvres. En revenant, elles s'arrêtent à l'église paroissiale pour saluer les 10 élèves du cours de couture et leur professeur. Enfin, retour à Chanzo pour une tasse de thé et quelques mandazis, les beignets kenyans.

Le 11 novembre, toutes les Sœurs de la mission du Kenya: 17 Sœurs missionnaires, 6 Sœurs, originaires d'autres provinces d'Afrique, étudiantes au Kenya, et 4 Sœurs du Séminaire sont rassemblées à Nairobi avec Sœur Catherine Prendergast et Sœur Sœur Aster Zewdie, Visitatrice d'Ethiopie, pour échanger avec Notre Mère : celle-ci insiste particulièrement sur le charisme, les Constitutions, la vie de prière, la vie communautaire et le service des pauvres. Toutes ont apprécié sa simplicité fraternelle, son attention à chacune, sa grande compréhension vis-à-vis de la diversité des réalités. Ses paroles sont encouragement et source d'inspiration.

Avant de repartir à Paris, Notre Mère, Soeur Margaret et Soeur Catherine Prendergast rejoignent Soeur Margaret Mary Ekanem, Directrice du Séminaire pour un échange simple et fraternel avec la Communauté du Séminaire.

Toutes les Sœurs du Kenya remercient chaleureusement Sœur Evelyne et Sœur Margaret pour leur soutien dans les défis qu'elles ont à relever. Cette visite les a réconfortées et les a unis plus fortement entre elles et avec la Compagnie toute entière où les besoins des pauvres nous appellent à toujours plus de charité et de solidarité.

Les Sœurs du Kenya.

## Visite des Supérieurs

Mère Evelyne Franc  
et Sœur Julma Neo, Conseillère générale

Visite de la Province de Chine  
25 novembre – 3 décembre 2008

Le 25 novembre 2008 à Beijing, Sœur Maria Wu, Visitatrice de la Province de Chine, accueille Mère Evelyne Franc et Sœur Julma Neo, Conseillère générale pour la visite de la Province qui se déroulera en deux temps : d'abord en Chine, puis à Taïwan, autre partie de la Province de Chine.

### **25 - 28 novembre 2008 : Chine**

Beaucoup de Sœurs chinoises, ayant connu Sœur Evelyne lorsqu'elle était Vice-Visitatrice de la Vice-Province de Taïwan, étaient doublement heureuses de la revoir. Connaissant bien le français, des Sœurs ont pu échanger avec Notre Mère en français et les autres en chinois.

- Un moment fort : l'accueil de deux jeunes au Postulat et de deux Sœurs au Séminaire. La date d'entrée avait été choisie en fonction de la venue de Notre Mère afin que les jeunes aient le privilège d'être accueillies par la Supérieure générale.

- Voyage à Tianjin : rencontre des Sœurs de la Charité du Diocèse qui font partie de la famille vincentienne et suivent de près les enseignements de saint Vincent et de sainte Louise.

- Etape finale : Sœur Evelyne visite les Filles de la Charité de Shanghai ravies de voir Notre Mère et Sœur Julma.

Durant cette première partie de la visite, Sœur Evelyne, Sœur Julma, Sœur Maria Wu ont parcouru des milliers de kilomètres en voiture et en avion, bien sûr.

### **29 novembre - 3 décembre 2008 : Taïwan**

La messe du dimanche à l'église paroissiale donne l'occasion à Sœur Evelyne de redire son amitié à de nombreux paroissiens qui se souviennent bien d'elle. Puis Notre Mère visite les Archives de la Province de Chine, installées dans la pièce qui fut autrefois son bureau ; elle s'intéresse particulièrement aux témoignages recueillis sur le martyr des Sœurs de Tianjin.

Le 30 novembre, Sœur Evelyne participe au Conseil provincial et s'entretient, ensuite, avec chaque Conseillère.

Le lendemain : réunion générale avec les 30 Sœurs de Taïwan. Notre Mère parle des relations communautaires qui doivent être à l'image de celles de la Sainte Trinité. Elle met en

évidence l'importance de l'amour et de l'oubli de soi comme moyens pour s'aider mutuellement à aller vers Dieu. Elle encourage à approfondir le témoignage de vie des quatre Sœurs nouvellement proclamées bienheureuses : Soeur Rosalie Rendu, Soeur Lindalva de Oliveira, Soeur Guiseppina Nicoli, Soeur Martha Wiecka.

Puis Soeur Evelyne insiste sur notre charisme, précisant le lien entre service spirituel et service corporel. Elle rappelle la nécessité d'avoir un style de vie simple et modeste, d'être mobiles, de garder un esprit missionnaire, de partager notre charisme avec les laïcs.

Dans un deuxième temps, elle souligne la place de la vie spirituelle et l'importance de fonder notre vie de Fille de la Charité sur la Parole de Dieu. La vie spirituelle suscite l'enthousiasme pour l'apostolat. C'est pourquoi il est indispensable de sauvegarder les temps de prière et les exercices spirituels. Elle encourage les Sœurs à lire la Parole de Dieu en continu, avec un grand amour, elle-même ayant été très marquée par l'expérience vécue au Synode des évêques à Rome sur la Parole de Dieu. Elle recommande également la lecture des écrits de Benoît XVI. En conclusion, elle nous invite à contempler Marie lors de son *Fiat*, son *Magnificat*, son *Conservabat* (Elle conservait dans son coeur tous ces événements) et son *Stabat* (sa présence au pied de la croix). Sa proximité avec Jésus souffrant, est notre modèle pour nous rendre proches des personnes qui souffrent dans le monde d'aujourd'hui.

L'après-midi, Soeur Evelyne est à la disposition des Sœurs. Plusieurs saisissent également l'occasion qui leur est donnée de s'entretenir personnellement avec Soeur Julma.

Le repas du soir a été celui de la fête de « Thanksgiving » retardée de 4 jours pour la célébrer avec Soeur Evelyne. Beaucoup de Lazaristes étaient présents, représentant 7 nationalités.

Le 1<sup>er</sup> décembre, empruntant le train express de Taiwan, Soeur Evelyne, Soeur Julma et Soeur Maria Wu se rendent à Tainan, à 250 km au sud, là où Soeur Evelyne a servi de 1994 à 1996 à l'Hospice de la Médaille miraculeuse. Un nouveau bâtiment remplace maintenant l'ancien qui abritait une quinzaine de lits pour des malades âgés et incurables. Au cours de cette visite, Soeur Evelyne a pu admirer le nouvel édifice qui accueille une centaine de personnes âgées. Puis, elle se rend au cimetière des Lazaristes pour prier pour ceux avec lesquels elle a travaillé ainsi que les 5 Filles de la Charité enterrées là dont 4 avec lesquelles elle a vécu : Soeur Mary Fu, Soeur Mary Ayo, Soeur Marie-Joseph Hsu, Soeur « Moumou » Lyang.

En fin d'après-midi, les voyageuses sont retournées à Taipei pour le repas du soir. La récréation autour de la table a rappelé bien des souvenirs de la présence de Soeur Evelyne à Taïwan. Lorsque les Sœurs s'étaient rendues à Rome pour la canonisation des martyrs de Chine, Soeur Evelyne leur avait servi de guide à Paris et à Rome.

Le 3 décembre, tôt dans la matinée, Notre Mère et Soeur Julma se rendent à l'aéroport pour partir au Vietnam. Soeur Evelyne aurait aimé rester plus longtemps pour visiter les nombreux et beaux services assurés par les Sœurs de Taïwan dans plusieurs localités : service

des migrants, visite à domicile, soins des personnes âgées, accompagnement de jeunes délinquants, pastorale paroissiale des aborigènes dans les montagnes ...

La rencontre avec Notre Mère a renouvelé notre sens de l'unité internationale de la Compagnie. Les nouvelles des Provinces, que Sœur Evelyne nous a partagées, leurs difficultés, leurs réussites, le nombre croissant des vocations dans certaines, l'engagement des Sœurs lors des catastrophes naturelles, l'ouverture de maisons dans de nouveaux lieux de mission, la disponibilité des Soeurs, ... ont suscité dans nos cœurs un désir plus grand de les soutenir par la prière et le sacrifice.

Soeur Kathleen GRIMLEY  
*Correspondante des Echos*

## Visite des Supérieurs

Province du Vietnam

Célébration des 80 années de présence  
des Filles de la Charité au Vietnam

11 décembre 1928 – 11 décembre 2008

### **1 - Un peu d'histoire**

Le Vietnam est un des 10 pays d'ASEAN (Association des Nations de l'Asie du Sud-Est)

- Population : 84 millions d'habitants (en 2006) ;
- Politique : de 1954 à 1975, le territoire national est réparti en deux régions, le Nord dirigé par le Parti Communiste, le Sud au pouvoir de la République du Vietnam. Le 30 avril 1975, suite à l'entrée des troupes du Nord-Vietnam et du Viet-cong dans Saïgon, le gouvernement du Vietnam du Sud capitule. La victoire du gouvernement communiste de Hanoï met fin à la guerre entre les deux Vietnam. Le pays est réunifié sous l'autorité du gouvernement communiste. La capitale du Sud-Vietnam devient Hô Chi Minh-Ville, du nom de l'ancien leader communiste vietnamien.
- Religion : les bouddhistes sont les plus nombreux, les chrétiens comptent seulement 7% de la population.

### **2 – Histoire de la Compagnie au Vietnam**

La Province des Filles de la Charité du Vietnam a commencé avec trois Filles de la Charité françaises.

En 1927, l'Evêque du Diocèse de Saïgon s'adresse à la Supérieure générale de la Compagnie, Mère Mathilde Inchelin (1922-1928), pour lui demander des Filles de la Charité pour l'hôpital de Saïgon.

**Le 11 décembre 1928**, Notre Mère Inchelin envoie au Vietnam trois Filles de la Charité françaises : Marie Mathilde Sempé, Jeanne Legout et Marthe Côte.

En 1932, la Province du Vietnam est fondée avec la première Visitatrice, Soeur Francine Lepicard (1932-1935).

En 1934 : les trois premières Filles de la Charité vietnamiennes sont envoyées en mission.

En 1975, après la victoire du gouvernement communiste de Hanoï (Vietnam du Nord), toutes les Soeurs missionnaires européennes doivent être rapatriées. Les relations de la Province avec la Maison-Mère sont suspendues jusqu'en 1985.

En 1988, Mère Anne Duzan se rend au Vietnam avec Soeur Blandine Pierron ; désormais, les Visitatrices et les déléguées peuvent participer aux Assemblées générales de 1991, de 1997 et de 2003.

### **3 - Célébrations de ce 80<sup>e</sup> anniversaire de la présence des Filles de la Charité au Vietnam**

a) Les célébrations pour fêter ce 80<sup>e</sup> anniversaire ont pour objectif non seulement de rendre grâce à Dieu mais aussi de nous projeter vers l'avenir avec un élan nouveau.

b) Trois célébrations sont programmées :

- Avec Soeur Evelyne Franc, Supérieure générale et Soeur Julma Neo, Conseillère générale, le 4 décembre 2008

- Avec les autorités ecclésiastiques, les familles religieuses et les familles des Soeurs, le 13 décembre 2008.

- Avec les autorités civiles, les collaborateurs et des membres des 4 branches de la famille vincentienne, le 14 décembre 2008.

c) Arrivée de Notre Mère à la Maison Provinciale

Dans la matinée du 3 décembre 2008, Soeur Evelyne Franc et Soeur Julma Néo arrivent à la Maison Provinciale de Ho Chi Minh Ville au milieu d'une haie d'honneur composée d'aspirantes, de Soeurs, de nombreuses Soeurs Servantes et de Soeurs Aînées. Puis, réunies toutes ensemble à la Chapelle, les Soeurs expriment au Seigneur leur joie de pouvoir célébrer avec Notre Mère et Soeur Julma cet anniversaire de famille et l'accueillent comme la représentante de la Compagnie.

L'après-midi : rencontre avec le Conseil provincial, Eucharistie chez les Dominicains, Vêpres avec la Communauté, puis inauguration de la nouvelle salle polyvalente construite dans le sous sol de la maison Mai Vinh.

Le soir : Représentation méditative sur le thème "*Itinéraire de Grâce*", avec des images impressionnantes et significatives décrivant la lutte du peuple et des catholiques vietnamiens contre toutes sortes d'oppressions.

Le lendemain, visite de la salle d'exposition où sont retracés tous les événements vécus depuis le commencement de la Province. Puis, Notre Mère rencontre les Aspirantes et les Postulantes ;

Avec les Soeurs de la Province, venues des communautés locales proches et éloignées, Notre Mère rappelle les figures des premières Soeurs venues implanter la Province ; elle fait aussi allusion aux signes que le Seigneur nous donne aujourd'hui avec les récentes béatifications de Soeur Lindalva [1953-1993] à Récife au Brésil ; de Soeur Giuseppina Nicoli [1863-1924] en Sardaigne, de Soeur Martha Wiecka [1874-1904] de Pologne en Ukraine :

*« Soeur Lindalva est un modèle de fidélité au service des pauvres. Son assassin était un homme qu'elle avait refusé de renvoyer de l'Abri Dom Pedro à Salvador parce qu'il était, disait-elle, un pauvre qui avait droit à son service ».*

*Soeur Giuseppina nous offre un exemple extraordinaire d'obéissance, toujours disponible pour passer d'un service à un autre et créative pour rejoindre les pauvres les plus abandonnés.*

*Soeur Martha nous impressionne par sa fidélité au charisme de saint Vincent, elle soignait les malades avec une extrême délicatesse et beaucoup d'expérience, sans oublier de dire le bon mot, ne séparant jamais le service corporel du service spirituel, jusqu'à donner sa vie pour un autre ».*

*Nous n'avons pas besoin d'un grand nombre de Sœurs pour témoigner, notre témoignage réside dans la qualité de notre être de servantes. La Compagnie a besoin de prophètes pour notre temps... »*

Pour terminer, Notre Mère rappelle : *« Vivre la vocation vincentienne authentiquement aujourd'hui requiert la réflexion apostolique en commun et des révisions périodiques à tous les niveaux afin de discerner ce que Dieu nous demande »* (cf. St 11). Puis Soeur Evelyne commente la C. 24 : le détachement du cœur, le sens de la gratuité, la défense de la justice, l'engagement social, et l'importance de transmettre les appels des plus défavorisés qui n'ont pas la possibilité de se faire entendre.

Enfin, elle ajoute : *« Marie est toujours présente et agissante dans la vie de la Compagnie. Vivons avec elle et comme elle, à l'écoute de la Parole de Dieu pour servir le Christ dans les Pauvres et nous laisser évangéliser par eux ».*

Notre Mère conclut sa visite en disant : *« La Compagnie a 375 ans de présence, la Province du Vietnam en a 80, elle est si jeune, et la route à parcourir est encore longue ! Que Dieu réalise les merveilles pour la Province, comme Il en a fait dans la Compagnie. Tâchez de continuer à vivre profondément l'esprit de la Compagnie ».*

Ce que nous avons vécu avec Notre Mère continuera à porter du fruit dans notre vie de Filles de la Charité, servantes des pauvres. Merci à Notre Mère et à Soeur Julma.

Soeur Gonzague TRAN THI KIM TU  
Correspondante des Echos

## Témoignage des Sœurs

Province de Suisse-Turquie

Le témoignage d'obéissance de Sœur Joséphine

A la demande de sa Visitatrice, le 29 juin 2008, Sœur Joséphine a quitté la Turquie où elle avait servi les pauvres durant 37 ans, et est revenue dans sa Province d'origine de Turin. Son témoignage de disponibilité généreuse a beaucoup marquée notre Communauté et, sans le savoir, elle a orienté indirectement les réflexions de notre Assemblée provinciale.

Durant les deux dernières semaines avant son départ, les invitations se sont multipliées : docteurs et infirmiers/res, chaque service de l'hôpital et plusieurs Communautés religieuses, tous voulaient remercier Sœur Joséphine et dire leur regret de la voir partir. Elle leur disait en toute simplicité : *« Mes yeux pleurent, mon cœur pleure, mais au plus profond de moi, je suis dans la paix, la sérénité parce que je fais la volonté de Dieu »*.

Un autre jour, elle nous a confié : *« Je ne pensais pas que le détachement serait aussi dur mais, nous montrant le Christ en croix, c'est Lui qui me donne la force et Il sera avec moi en Italie »*.

Aux Résidents qui ne comprenaient pas ce départ et qui voulaient écrire à la Mère Supérieure, elle a dit : *« Ne pensez pas à faire une chose pareille, j'ai promis d'obéir, alors ne m'empêchez pas. Dieu sait bien où Il veut que je sois. Je vous garde tous et toutes dans mon cœur »*.

Sœur Joséphine a essayé de transmettre notre charisme jusqu'au dernier matin : *« Il ne suffit pas de donner à manger, ajoutez un mot gentil, encouragez par un sourire, une poignée de main, soyez patient : les personnes ont besoin de cela autant que de la nourriture »*.

Tout le personnel de son service a tenu à lui faire une fête pour la remercier de ce qu'elle avait fait pour les malades. Au cours de la fête, Sœur Joséphine leur a demandé pardon pour les fois où elle avait été trop vive vis-à-vis d'eux. Cela les a profondément marqués. A une infirmière qui lui redisait sa tristesse de la voir partir, elle a dit :

- *Peut-être qu'un jour, vous me remplacerez !*
- *C'est impossible, ma Sœur, je suis musulmane.*
- *On ne sait jamais, répond Sœur Joséphine, Allah est grand !*

Merci Sœur Joséphine, par votre témoignage lumineux de foi et d'adhésion à la volonté de Dieu, vous nous aidez à bien vivre notre vocation de Filles de la Charité.

Les Sœurs de la l'Hôpital de la Paix  
*(Istanbul)*

## Parole des pauvres

Province de Cuba

Après le passage du cyclone Ike à Cuba  
des pauvres nous ont évangélisées.

Le 8 septembre 2008, l'ouragan Ike touche le territoire cubain provoquant des inondations et de gros dégâts matériels, entre autre, dans la ville de Baracoa, la plus ancienne cité, à l'extrême Est de l'île. Les premières victimes ont vu leur maison ravagée par des vagues de 10 mètres. Des milliers de personnes ont été hébergées dans des centres d'accueil. D'autres ont bénéficié de la solidarité des familles ou des voisins. De nombreux exemples le prouvent. Des Filles de la Charité sont allées visiter les habitants de la ville de Baracoa pour les aider à faire face à cette nouvelle catastrophe. Parcourant les rues avec de la nourriture et des médicaments, elles ont rencontré beaucoup de personnes qui leur ont partagé leurs souffrances mais aussi, parfois, des expériences qui les marquaient positivement. Combien de fois ne nous ont-ils pas dit : "*Grâce à Dieu et à ceux qui nous ont aidés, nous sommes vivants*" ? Dans ces échanges, nous avons reconnu la présence de Dieu agissant dans le cœur et la vie de ces personnes éprouvées.

L'histoire que Mercedes nous a racontée est un peu différente : elle n'avait pas la foi mais un événement particulier va permettre à Dieu d'entrer dans sa vie.

Mercedes vit avec ses deux fils de 13 et 14 ans. A l'annonce de ce troisième ouragan dévastateur, elle décide de rester dans sa maison pour protéger ses biens, non seulement de la tempête mais aussi des voleurs. Toutefois, elle décide d'envoyer ses deux enfants dans un endroit sûr. Désespéré de devoir abandonner sa mère, le fils aîné écrit sur un mur : "*Mon Dieu, j'ai confiance en toi*" et dessine une croix à côté de l'inscription, puis il quitte la maison avec son frère. Plus tard, des secouristes arrivent et décident d'emmener la maman pour la mettre à l'abri.

Après le passage de l'ouragan, Mercedes et ses deux fils retournent ensemble vers leur maison, ils ont la grande joie de la découvrir encore debout, malgré quelques dommages. Aussitôt, Mercedes se met au travail pour remettre la maison en état et découvre l'inscription sur le mur. "*Quelqu'un est entré ici*" pense-t-elle. Son fils, la voyant si contrariée, lui avoue qu'il en est l'auteur et cela par crainte de voir mourir sa mère. Mercedes est vraiment étonnée de cette prière puisqu'elle n'a jamais parlé de Dieu à ses enfants.

Racontant cet événement, Mercedes était toute en pleurs et disait : « *Cela m'a beaucoup bousculée ; je ne sais pas où mon fils a appris cela. Mais moi, je sais que c'est lui le premier qui m'a parlé de Dieu. Jusque là, je n'avais pas la foi, maintenant je crois que Dieu a fait quelque chose pour nous et que nous Lui devons tout. Grâce à mon enfant, je veux apprendre à connaître ce Dieu de la Vie pour Le prier et Le remercier* ».

Sœur Maria Lazara FERNANDEZ  
Correspondante des Echos

## Histoire de la Compagnie

### Au temps de Saint Vincent... et Aujourd'hui

#### La Communauté des douze

La première Conférence de Monsieur Vincent aux Filles de la Charité, figurant en tête du tome IX de Coste, est datée du 31 juillet 1634 ; elle a donc été donnée huit mois après la fondation de la Compagnie. Cette conférence avait été précédée d'au moins deux autres : “ Le dernier jour de juillet 1634, M. Vincent, dans une troisième et dernière conférence, donna les règles et l'instruction pour les pratiquer, à la petite congrégation des Filles de la Charité. S'ensuit ce qui a été recueilli ” (Coste IX, 1).

Cette conférence du 31 juillet est très importante : d'abord parce qu'elle est la première que nous ayons ; ensuite et surtout, parce que M. Vincent y présente et commente le tout premier règlement de la Compagnie ; le règlement le plus proche de l'intention première. A cette date, M. Vincent et Louise de Marillac n'ont qu'un souci : régler la vie, de façon à l'adapter le mieux possible à l'intention qu'ils avaient, lors de la fondation.

Par la suite il y aura d'autres règlements, et des Constitutions qui s'efforceront de demeurer fidèles à l'intuition des origines. Mais, comme pour la Congrégation de la Mission passée du Collège des Bons Enfants à Saint-Lazare (cf. Coste XII, 8), il faudra tenir compte du nombre, de la dispersion, des principes juridiques et canoniques, de la volonté des évêques, des réclamations des Curés ... bref de mille choses, parfois inattendues.

En ce 31 juillet 1634, nous ne sommes qu'à huit mois de septembre 1633 ; encore bien près, de la fraîcheur de l'initiative de la fondation. Il est impressionnant de voir comment M. Vincent et Louise de Marillac conçoivent l'instrument d'un meilleur service des pauvres ... en toute liberté, sans trop se soucier des prescriptions juridiques ni des contraintes d'aucune sorte. Jamais sans doute, le règlement n'aura été aussi proche de la vie ; jamais il n'aura été aussi uniquement conçu, en fonction de la finalité de la Compagnie : le service des pauvres.

C'est en cela que ce premier règlement est très riche et très intéressant. Remarquons cependant que Monsieur Vincent et Louise de Marillac ne sont pas novices en la matière. Ils ont déjà eu à concevoir et rédiger bien des règlements pour les Confréries de la Charité. Pour Monsieur Vincent, cela remonte au 23 août 1617 (Coste XIV, 124-125), et pour Louise de Marillac, au moins à la fondation de la Confrérie de Saint-Nicolas-du-Chardonnet (Coste I, 116). D'ailleurs, une étude comparative nous permettrait de remarquer rapidement de nombreuses convergences entre les règlements des Confréries et le premier règlement des Filles de la Charité. Mais, pour bien entrer dans la structure collective qui fut pour vous la toute première, souvenons-nous de ce qu'était la situation concrète, que nous rappelle Monsieur Vincent :

“ ...comme la plupart (des dames de Saint-Sauveur) étaient de condition et avaient mari et famille, elles étaient souvent incommodées de ce pot, de sorte que cela les rebutait, et elles

parlèrent de trouver quelques servantes qui fissent cela pour elles ” (Coste IX, 456). C’est alors la volontaire Marguerite Naseau qui intervient. Sa façon de vivre et surtout de servir les pauvres a un tel impact, que "les autres paroisses en désirèrent autant" (Coste IX, 456).

Aussi à la demande des Confréries parisiennes, de Vincent de Paul et de Louise de Marillac, Marguerite Naseau “ y attire d’autres filles qu’elle avait aidées à se détacher de toutes les vanités et à se mettre dans la dévotion ” (Coste IX, 79) : Marguerite sans le savoir, faisait fonction de maîtresse des novices !

A ce point de votre histoire, Marguerite Naseau et ses quelques recrues sont dispersées dans les Confréries parisiennes et, dit Vincent de Paul, “ elles commencèrent à s’unir et à s’assembler presque imperceptiblement ” (Coste IX, 209). Trois points sont ici à souligner, avant d’en passer à l’analyse de la conférence du 31 juillet 1634.

1/ Jusqu’à ce jour, tout s’est passé dans le contexte des Confréries de la Charité, surtout parisiennes. Les Confréries ont été les cellules-mères, les structures-mères, et elles représenteront votre situation réelle et juridique pendant quatorze ans, jusqu’au 30 mai 1947. (Coste IX, 323) : “ ... jusques à présent vous n’avez point été un corps séparé du corps des dames de la Confrérie de la Charité ; et maintenant mes filles, Dieu veut que vous soyez un corps particulier, qui sans être séparé pourtant de celui des dames, ne laisse pas d’avoir ses exercices et fonctions particulières ”.

En lisant la conférence du 31 juillet 1634, il ne faut pas oublier cette situation : les Filles de la Charité sont servantes des pauvres dans le contexte des Confréries, et sous la direction des responsables des Confréries.

2/ Elles sont donc "servantes des pauvres" dans la structure des Confréries ; cependant, grâce surtout à la personnalité de Marguerite Naseau et à l’intuition de Louise de Marillac, elles sont déjà autres. Depuis quelque temps comme le dit Vincent, elles commençaient “ à s’unir et à s’assembler presque imperceptiblement ” (Coste IX, 209). C’est là un point capital dans le déroulement de vos origines : l’initiative (de qui ?) a précédé la structure. Et l’on sait que Vincent de Paul aime beaucoup ce genre de processus providentiel, qui donne une certaine avance à la vie sur le droit, sous la forme d’événements qui parlent, provoquent , et s’imposent. On les appelle "les signes des temps" (cf. Coste III, 272 ; VII, 148-149 ; XII, 5-7 ; XIII, 694). Ainsi, les premières Filles de la Charité autour de Louise de Marillac, ont l’habitude sur Paris de se retrouver, pour échanger sur leur vie, leurs expériences, leurs difficultés et leurs projets.

3/ On l’a bien senti, et la suite nous donnera raison, dans toute cette expérience spontanément communautaire, après l’action déterminante de Marguerite qui a recruté les premières compagnes, c’est Louise de Marillac qui prend le relais et devient l’animatrice de ce groupe informel.

Si nous revenons rapidement sur l’histoire de vos origines, nous voyons Vincent de Paul toujours branché sur son expérience de 1595-1630 : un service des pauvres pris en charge par les catégories sociales les plus favorisées. N’oubliez pas les réticences qu’il a manifestées jusqu’en mai 1633, six mois avant la fondation de la Compagnie. (Coste I, 200). Par contre

Louise de Marillac, prenant la succession de Marguerite Naseau, anime depuis quelques mois une communauté de pauvres filles, dispersées dans les Confréries de la grande ville de Paris. Ceci est à retenir : c'est Louise de Marillac, fille naturelle, issue de l'une des familles les plus influentes du Royaume, qui se solidarise la première avec des pauvres villageoises. Ce n'est pas le "pauvre porcher et fils de laboureur" qui les anime le premier, mais une fille de grande famille ! Curieuse idée de la Providence, que Vincent comprendra plus tard (Coste IX, 90). Vous le voyez, les origines de la Compagnie ont été véritablement inattendues, inespérées, et Vincent avait bien raison de redire sans cesse que "personne n'y pensait", et donc que c'était l'oeuvre de Dieu.

Oeuvre de Dieu ; oui certes, mais par le chemin d'interventions providentielles : Marguerite Naseau, puis Louise de Marillac qui prend le relais, et enfin Vincent de Paul au cours de sa retraite de septembre 1633 ; cela, grâce aux échanges durant quatre ou cinq jours entre les deux anges gardiens de Vincent et de Louise ! (Coste I, 218).

Voici donc le 29 novembre 1633. Nous avons fort peu de détails sur ce jour mémorable et sur la façon, dont ces quelques filles habituées à se rencontrer, ont décidé de devenir une Communauté. Nous ne trouvons la première trace de l'événement que huit mois plus tard : le 31 juillet 1634. Mais il est relativement facile à partir de notre conférence, de reconstituer les premières heures de cette Communauté.

A la conférence du 31 juillet 1634, c'est Louise de Marillac qui est la secrétaire ... un exploit ! (cf. Coste XII, 445-450). Dès les premières lignes, on peut apprécier sa compétence, inestimable pour un historien : " Le dernier jour de juillet 1634, M. Vincent dans une troisième et dernière conférence, donna les règles et l'instruction pour les pratiquer, à la petite congrégation des Filles de la Charité ”.

“ ... troisième et dernière conférence ... ”. On sait que la deuxième s'est tenue la veille le 30 juillet, et que M. Vincent y a évoqué la période, du 29 novembre 1633 au 30 juillet 1634 : “ ... je vous disais, le jour précédent que je vous parle, qu'il y a quelque temps que vous êtes assemblées, pour vivre dans un commun dessein, et que néanmoins vous n'aviez point encore eu de règlement pour votre manière de vie ” (Coste IX, 1). Il semble bien que cette fin du mois de juillet 1634 a été le premier temps fort de la vie de la Compagnie. Comme à Châtillon (d'août à novembre 1617) et comme en toutes autres occasions, Vincent de Paul a voulu que l'expérience précédât l'élaboration d'un règlement, le règlement ne devant être écrit que bien plus tard (Coste IX, II 3, 137, 213). Et Vincent de se justifier en bon chrétien ... et en gascon ! “ ... en cela la divine Providence vous a conduites comme il a conduit son peuple, qui depuis la création, a été plus de mille ans sans loi ; Notre-Seigneur en a fait de même en la primitive Eglise ; car tant qu'il a été sur terre, il n'y a point eu de loi nouvelle écrite, et ce sont ses apôtres, qui après lui, ont recueilli ses enseignements et ses ordonnances ” (Coste IX, 1).

Le 14 juin 1643, en introduction au compte rendu de la Conférence destinée à l'explication du règlement, le secrétaire (ou la secrétaire, puisque l'original est de l'écriture de Louise DE MARILLAC) écrira : “ ... M. Vincent notre très honoré Père, nous fit la charité de nous entretenir sur le règlement et la manière de vie des Filles de la Charité. Notre très honoré Père n'avait pu encore se résoudre à le rédiger par écrit ; en quoi nous avons sujet de reconnaître que

la divine Providence s'est réservé la conduite de cette oeuvre, qu'elle avance et recule comme il lui plaît " (Coste IX, 113).

Un peu plus tard, réfléchissant sur le sujet de la conférence du 22 janvier 1645, Louise de MARILLAC écrit : " Il y a longtemps que la Compagnie désire et demande, que la manière de vie soit rédigée en forme de règlement, afin que par la lecture d'icelui, nous soyons encouragées à le pratiquer. Dieu qui nous fait aujourd'hui cette grâce, nous demande plus d'exactitude et plus de fidélité que jamais " (Coste IX, 213).

Enfin, en 1645, est rédigé le premier règlement destiné à être présenté à l'archevêque de Paris, Jean-François de Gondy, pour obtenir l'approbation de la Compagnie (Coste XIII, 551-556).

C'est au même archevêque de Paris que fut présentée en août ou septembre 1645, une supplique dans laquelle Vincent expose en détail l'action de la Compagnie naissante, et demande à Jean-François de Gondy " d'ériger en confrérie cette compagnie de filles et veuves et de leur bailler pour règlement les articles suivants, selon lesquels elles ont vécu jusqu'à maintenant, et se proposent de vivre à l'avenir, sous le nom de filles et veuves servantes des pauvres de la Charité " (Coste II, 552).

Je rappelle en passant que les Règles de la Congrégation de la Mission, ne mirent pas moins de temps à mûrir : elles ne furent données aux Missionnaires qu'en 1658, et l'introduction du petit ouvrage remis à chacun, commençait par ces mots latins : "En tandem "..., ce qui signifie : "Voici enfin "... !

Peut-être avez-vous remarqué l'expression employée par Louise de MARILLAC : " la petite congrégation des Filles de la Charité " ? Vraiment, Louise est très en avance sur M. Vincent, et il est étonnant de trouver cette appellation prophétique dans un texte de juillet 1634. En effet pour M. Vincent, et ce sera sa position jusqu'en 1647, les premières Filles n'étaient qu'un groupe de " servantes des Confréries parisiennes ". Pour Louise de Marillac, elles étaient déjà une petite congrégation de Filles de la Charité ! Je crois vous avoir prévenues que Louise de Marillac ne serait pas toujours la collaboratrice qui suit respectueusement, mais que souvent, elle prendrait de vitesse son Directeur; en voilà encore un exemple, et il y en aura beaucoup d'autres !

Mais revenons à notre Conférence du 31 juillet 1634 et écoutons Monsieur Vincent : " La Providence vous a toutes douze ici assemblées ". - Voilà donc la petite Communauté et, dans le cours de cette conférence, on peut identifier quelques-unes des douze premières de la Compagnie :

- Marie Joly est de Saint-Sauveur, ainsi qu'une autre soeur, peut-être Nicole ;
- Michelle et Barbe sont à Saint-Nicolas ;
- Marguerite et ses soeurs sont à Saint-Paul ;
- une soeur (Jeanne Lepeintre) est seule à Saint-Benoît ;
- les autres (trois sans doute, dont Jacqueline et Madeleine) sont à l'Hôtel-Dieu, sous la conduite de Mademoiselle Le Gras. Divers recoupements permettent d'avoir quelques précisions sur ces douze premières du 31 juillet 1634, ou du moins, sur huit d'entre elles. Commençons par les plus connues.

MARIE JOLY.

A la conférence sur les vertus de Barbe Angiboust, elle affirme : “ J’ai été dès le commencement de l’établissement de la Compagnie ” (Coste X, 647). C’était une excellente servante des pauvres et une forte personnalité. Elle fut envoyée à Sedan en 1641, dans une région en guerre pour y soigner les blessés. Elle y resta jusqu’en 1655, éloignée par la nécessité, de la Communauté et de ses usages. - Lors de son retour à la Maison-Mère, elle s’enfuit puis revient, et son cas est étudié au Conseil (Coste XIII, 725-730) : “ Notre très honoré Père dit : Voyons les raisons qui semblent nous obliger à faire comme le père du prodigue de l’Evangile, puisque Dieu nous en donne le moyen. La première est que c’est une personne qui s’est égarée de son bon chemin, et il y a charité de redresser les dévoyés. Deuxièmement elle est pénitente et il semble qu’il lui faille pardonner, puisqu’elle a regret de sa faute. Troisièmement il y a longtemps qu’elle est de la Compagnie et a beaucoup travaillé pour les pauvres. Lorsque le siège fut à Sedan, elle eut beaucoup de peine. Quatrièmement il est à craindre que plusieurs de nos soeurs ne soient attristées si on ne la reçoit pas ”. Inutile de rapporter les raisons "contre" qui furent honnêtement présentées au Conseil ; les raisons "pour" avaient déjà gagné la partie !

#### BARBE ANGIBOUST.

Elle entra dans la Compagnie le 1er juillet 1634 à l’âge de 29 ans. Elle fut supérieure à Saint-Germain-en-Laye en 1638, puis à Richelieu, puis à Saint-Denis en 1645 ; elle fut à Fontainebleau (1646), à Brienne (1652) dans l’Aube, à Bernay (1655) dans l’Eure, et dans l’Eure-et-Loir à Châteaudun (1657) où elle mourut le 27 décembre 1658 à l’âge de 53 ans. C’était une fille remarquable (Coste X, 637-653 et 674-679), une vraie Fille de la Charité. C’est elle qui eut cette réflexion extraordinaire à l’adresse de la duchesse d’Aiguillon : “ Madame, je suis sortie d’auprès mon père pour servir les pauvres, et vous êtes une grande dame, puissante et riche. Si vous étiez pauvre Madame, je vous servirais volontiers ”. (Coste X, 644; I, 330). Cette dernière réaction ne manqua pas d’interpeller et d’éclairer Vincent de Paul, en une circonstance où il semblait avoir accepté ou toléré une certaine déviation. Il s’en ouvrit à Louise de Marillac : “ Que vous en semble, Mademoiselle ? Etes-vous point ravie de voir la force de l’esprit de Dieu dans ces deux pauvres filles et le mépris qu’il leur fait faire du monde et de ses grandeurs ? Vous ne sauriez croire le courage que cela m’a donné pour la Charité, ni le désir que j’ai, que vous reveniez bientôt et en bonne santé, pour y travailler à bon escient... ” (Coste I, 331).

#### JEANNE LEPEINTRE.

Une servante de Madame Goussault. Elle fut maîtresse d’école à Saint-Germain-en-Laye (1642), supérieure de Nantes (1647) puis de Châteaudun (1655) et de l’hôpital de la Salpêtrière (1657). “ Une fort bonne fille ”, dit Monsieur Vincent; mais elle avait un caractère difficile et prenait souvent des initiatives intempestives. Sa correspondance avec saint Vincent est intéressante (Coste II, 192 ; III, 613 ; IV, 163, 279 ; V, 6 ; VI, 39). Malheureusement, vers la fin de sa vie, elle perdit la raison.

#### JACQUELINE ...

C'était un tempérament entier. Peut-être avait-elle un peu mérité le soufflet qu'elle reçut un jour de 1638 de la part de Jeanne, la Fille de Charité de la Paroisse Saint-Laurent ? Pour elle aussi, le Conseil de la Compagnie eut à délibérer à propos de son renvoi : " Maintenant, mes filles, il se présente une affaire en laquelle il est nécessaire d'avoir vos avis : c'est pour cette pauvre Jacqueline, que vous avez céans. C'est un esprit mal fait, qui cause beaucoup de petits désordres pour lesquels il serait bien nécessaire qu'elle ne fût plus dans la Compagnie. Elle fait beaucoup de plaintes, qui peuvent causer du trouble dans les esprits faibles qui ne la connaissent pas encore. Et comme elle ne goûte rien de ce qui se pratique, elle fait où elle se trouve des contes ridicules, qui peuvent beaucoup nuire. Si on s'oppose à quelque chose de ce qu'elle veut, elle est insupportable et n'est point capable de correction, - et ce qui est plus encore, c'est qu'il me semble, que n'y étant qu'à regret comme il paraît, elle n'y puisse faire son salut, et qu'elle le fera mieux, quand elle sera en son particulier. Enfin mes filles, elle n'a point le sens commun " (Coste XIII, 592-593). Quel réquisitoire apparemment peu vincentien ! Il ne pouvait être conclu que par une plaidoirie supérieurement vincentienne : " Vous avez à regarder d'autre part, que c'est une fille qui a rendu beaucoup de services aux pauvres et qui est des plus anciennes (nous sommes en 1646), et même comme je pense, quasi des premières qui ont commencé à les servir dans la Compagnie. Pour cela, il semble qu'il vaudrait mieux la garder " (Coste XIII, 593). En effet on ne met jamais à la porte les vieux serviteurs et les vieilles servantes, même si l'âge ne les a pas améliorés ! Un long débat aboutit finalement à une décision douce, et Jacqueline ne fut pas exclue.

NICOLE ...

On ne sait que peu de choses sur elle ; elle paraît ne pas avoir été facile. Monsieur Vincent écrivait vers 1636 à Louise de Marillac : " Je voudrais bien, Mademoiselle, que vous puissiez persuader à cette pauvre Nicole d'aller demeurer à Saint-Benoît ou ailleurs. Si elle y acquiesce il faudrait en écrire à Mademoiselle Viole pour l'agréer. Je trouvai hier la fille de cette paroisse Saint-Benoît qui en demande une autre. Oh ! que vous feriez un bon oeuvre, si vous pouviez faire cela ! Mais, d'y procéder d'autorité, il n'est pas expédient si me semble ; cela ferait de mauvais effets. De lui parler, je ne saurais " (Coste I, 366). Fin 1638, les échos étaient plus favorables : " Puisque vous estimez que Nicole se sera corrigée, à la bonne heure, essayez-en encore ... " (Coste I, 546).

MARGUERITE ...

En octobre 1638, Monsieur Vincent écrit à Louise de Marillac : " Je suis bien aise que vous ayez retenu soeur Marguerite, et de ce que vous lui faites faire une retraite " (Coste I, 512). C'est la seule information que nous ayons sur Marguerite.

MADELEINE ...

" J'ai vu cette bonne fille Madeleine. Je pense qu'il y aura un peu à travailler à elle, que ses passions sont un peu fortes. Mais quoi ! Quand elles ont la force de se surmonter, elles font après des merveilles. Vous la recevrez donc, s'il vous plaît ... Quant à cette bonne fille d'Argenteuil qui est mélancolique, je pense que vous avez raison de faire difficulté de la

recevoir ; car c'est un étrange esprit que celui de la mélancolie. Il me semble que vous en avez assez pour quelque temps, et que vous les devez fort exercer à lire et à travailler de l'aiguille, afin qu'elles puissent travailler à la campagne ” (Coste I, 238). C'est vers 1634 que Monsieur Vincent écrivait cette lettre à Louise de Marillac.

MICHELLE ...

Aucune information sur elle, sauf qu'elle fut ce jour-là nommée Supérieure de Barbe, à Saint-Nicolas. Nous pouvons maintenant imaginer les douze filles, rassemblées autour de Monsieur Vincent et de Louise de Marillac le 31 juillet 1634, dans la maison de Louise à Paris rue de Versailles, vis-à-vis de l'Epée-Royale. (Approximativement au 21 de la rue Monge actuelle).

Il faudrait lire et commenter paragraphe par paragraphe cette conférence, en nous souvenant que nous ne sommes qu'aux premiers jours de la Compagnie, et en évoquant les prolongements, les évolutions, réalisés du vivant même de Monsieur Vincent. Sur tel ou tel point, il est impressionnant de surprendre Vincent dans ses projets (parfois inexprimés), ses espérances et ses ambitions pour la Compagnie.

Je vous ai fait remarquer qu'en ce 31 juillet 1634, comme souvent par la suite, Louise de Marillac était en avance sur Monsieur Vincent dans l'organisation de la Communauté. Mais au cours de cette fameuse conférence, en deux ou trois passages prophétiques, il semblera bien lui aussi, être devenu conscient de vivre le début d'une grande histoire, la vôtre, celle des Filles de la Charité.

Pour ne pas être trop long, je vais m'efforcer de résumer ces treize pages, capitales pour vous, en trois points :

- A. L'ordre du jour,
- B. L'organisation de la communauté,
- C. La mystique du groupe (la partie prophétique).

## **A : L'ORDRE DU JOUR**

“ Voyons donc, mes chères filles, de quelle manière vous devrez passer les vingt-quatre heures qui font la journée, comme les journées font les mois et les mois les années, lesquelles vous conduiront à l'éternité ”. Belle tirade philosophico-astronomique qui a dû sonner clair sur les lèvres de M. Vincent !

L'ordre du jour part du lever de 5 heures, pour arriver à 22 heures, et se détaille comme suit :

- offrande de la journée dès le lever...
- oraison et messe ...
- service des pauvres ; examens de conscience avant les repas...
- grand silence entre 22 heures et l'oraison.

Pour clore la journée et amener le sommeil... un somnifère spirituel ! : “ Endormez-vous avec une bonne pensée. Ce vous sera un moyen facile de vous souvenir de Dieu à votre réveil ” (Coste IX, 7).

Sur cet ordre du jour très simple, on peut faire quelques remarques et observations.

### **1 - Fonctionnalité de l'ordre du jour.**

Tout est prévu pour le service, et en fonction du service. Pour s'en rendre compte, il faudrait comparer cet ordre du jour avec celui des religieuses de l'époque. Dans toutes les communautés et congrégations, le rythme des journées était celui de la prière des Heures, les activités étant nécessairement et volontairement morcelées. Dans l'ordre du jour des Filles de la Charité, entre l'eucharistie matinale et la prière du soir, n'était prévu que l'examen de conscience de midi (et la cloche !). Les Filles étaient servantes des pauvres et c'est en fonction de cela, de cela d'abord, qu'était conçu leur règlement. C'est là une remarque capitale et qui demeure un critère pour la Fille de la Charité de tous les temps ; pour vos Constitutions d'aujourd'hui et de demain.

### **2 - Priorité dans l'ordre du jour.**

Dès le 31 juillet 1634, M. Vincent considère la possibilité d'une concurrence ou d'un conflit entre le minimum vital spirituel, et les exigences du service : il tranche nettement en faveur du service des pauvres : “ Sachez que, quand vous quitterez l'oraison et la sainte messe pour le service des pauvres, vous n'y perdrez rien, puisque c'est aller à Dieu que servir les pauvres ; et vous devez regarder Dieu en leurs personnes ” (Coste IX, 5). Nous reviendrons sur ce paragraphe, l'un des plus riches et des plus significatifs, sur votre vocation et votre identité.

### **3 - Relativité de l'ordre du jour.**

Monsieur Vincent apporte une précision importante concernant l'heure du lever : “ Votre lever sera donc à cinq heures, tant que les affaires de la Charité pourront permettre que vous vous couchiez à dix, car il vous faut conserver pour le service des pauvres et donner à votre corps ses justes nécessités ” (Coste IX, 2). Il y a beaucoup plus qu'un conseil d'hygiène et de bonne santé. C'est toute une conception du règlement qui est en jeu, et M. Vincent révèle clairement sa position.

Le règlement n'est pas un absolu, il n'est pas une fin en soi : c'est un MOYEN pour le service des pauvres. Et, si ce service exige un travail après 22 heures, il est normal pour M. Vincent de se lever après 5 heures ... car le corps a ses nécessités. Certes, il est facile de trouver des textes dans lesquels Saint Vincent insiste sur la régularité, la ponctualité, l'uniformité. Il lui est arrivé à Saint Lazare d'aller tirer du lit un confrère paresseux (Coste XI, 238). Mais il serait absolument erroné de faire de Monsieur Vincent une sorte de fanatique du Règlement.

D'abord on l'a vu, il répugnait à écrire des règlements et à codifier (Coste III, 272 ; VII, 148-149 ; XII, 5-7 ; XIII, 694...). D'autre part, il ne cesse de bien délimiter, et presque parfois de relativiser leur application : autant que l'emploi du temps le permettra, autant qu'on le pourra ... ? Etant bien entendu que la seule excuse valable est le service des pauvres, et non la fantaisie ou la paresse.

Même prudence et modération dans la déclaration suivante : “ Une bonne maxime est de différer autant qu’on le peut la rédaction du règlement, parce que l’expérience montre que ce qui est faisable au commencement est parfois nuisible par la suite ” (Coste III, 272).

#### **4 - Place de l’Oraison dans l’ordre du jour.**

Pour Monsieur Vincent, l’oraison est indiscutablement un temps très fort de la journée d’une Fille de la Charité : un “ centre de la dévotion ”. De plus, Vincent ajoute des considérations particulièrement significatives : “ Soyez soigneuses de rendre compte de votre oraison le plus tôt que vous pourrez ... Vous ne sauriez croire combien cela vous sera utile. Dites-vous les unes aux autres tout simplement, les pensées que Dieu vous aura données, et surtout retenez bien les résolutions que vous y avez prises ” (Coste IX, 4).

Il faut savoir qu’au 17<sup>e</sup> siècle, l’oraison était la prière personnelle et intime par excellence, une sorte d’esthétique spirituelle et mystique. Vincent de Paul lui, la présente, comme un partage et un partage spontané. On sait que par la suite et à plusieurs reprises, Vincent revendiquera d’avoir été dans l’Eglise, l’inventeur de cette pratique de piété, ainsi envisagée. Certaines parmi vous, et moi avec elles, nous souvenons sans doute de la manière plus formaliste que spontanée, dont se pratiquait il y a encore vingt ou trente ans cet exercice dénommé : Répétition d’Oraison. Sur ce point comme sur beaucoup d’autres, il est bon de saisir sur le vif la pensée de M. Vincent. D’après ce qu’il dit ci-dessus en Coste IX, 4, il s’agit bien d’un partage spontané de la prière, absolument indépendant de l’horaire : “ le plus tôt que vous pourrez ” et à l’écart de tout formalisme.

Certes, les communautés devenant plus nombreuses, lui-même organisera la pratique, et la situera de façon plus précise dans l’ordre du jour et de la semaine. Mais il conservera toujours le goût et une certaine nostalgie, pour le partage spontané de l’oraison. (Coste IX, 220, 422 ; X, 74, 279 ; XIII, 666). Pour lui, et contrairement aux opinions de son temps, les martres de l’oraison seront les simples, les petits et les humbles (Coste IX, 422), comme l’avait affirmé le Seigneur : “ Chez nous, nous avons une autre chose qui nous aide bien : la répétition d’oraison. Je vous assure que je ne puis dire le fruit que cela fait. Il n’est pas croyable que Dieu m’aura tenu à sec à l’oraison. Mon espérance est que j’apprendrai de quelque bon frère quelques lumières qu’il aura eues, et dont je ferai mon profit. J’attends cela de la bonté de Dieu et elle ne manque jamais ” (Coste XIII, 666). Et encore : “ Nous faisons la répétition d’oraison non pas tous les jours, mais tous les deux ou trois jours, comme la Providence le permet. Or, par la grâce de Dieu, les prêtres y font bien, les clercs font bien aussi, qui plus qui moins ; mais pour nos pauvres frères, se vérifie la promesse que Dieu a faite de se découvrir aux petits et aux humbles ” (Coste IX, 422).

Ces quatre remarques sur l’ordre du jour ont permis de souligner la façon dont M. Vincent abordait la question du règlement ; le premier règlement des Filles de la Charité, le plus proche des origines de la Compagnie et de l’idée que Vincent se faisait, des Filles de la Charité. Le règlement est important et M. Vincent insiste sur sa valeur et sa signification (Coste IX, 9-10), mais il n’est qu’un moyen à mettre en oeuvre, pour un meilleur service des pauvres.

C'est un moyen qui tient compte de la vie concrète. Souvenons-nous du lever du 5 heures que Vincent introduit dans l'ordre du jour " autant que le service des pauvres le permettra " ; souvenons-nous du pauvre, qui se présente au moment de la messe ou de l'oraison. C'est un moyen qui entretient la vie du groupe, par le partage de la prière. Cette relation entre règlement et vie, le règlement étant conçu et vécu pour la vie, est certainement une idée-maîtresse de l'institution de la Compagnie, selon la fameuse conférence du 31 juillet 1634.

**B : L'ORGANISATION DE LA COMMUNAUTE.** Venons à ce que les dernières Constitutions appellent : le GOUVERNEMENT.

Tout en comprenant le poids et la nécessité de l'histoire (on ne gouverne pas 30 ou 40 000 Filles de la Charité du monde entier, comme on dirige une douzaine de pauvres villageoises des environs ruraux de Paris !), je suis impressionné par la spontanéité, la fraîcheur et la naïveté (calculée ?) de Vincent de Paul, dans la façon dont il a envisagé et établi le gouvernement de la Compagnie.

Un paragraphe de Coste IX, 8 détermine quelles personnes seront les Supérieures majeures de la Communauté : " Honorez les dames de la Charité et tenez-vous toujours près d'elles, avec beaucoup de respect ... ". Cela était tout à fait normal puisque les douze premières Filles de la Charité du 31 juillet 1634 étaient professionnellement "servantes des Confréries". Mais tout spontanément, et cela est très significatif, Vincent de Paul ajoute : " ... honorez aussi (le même terme que pour les dames) les malades, et regardez-le comme vos maîtres ".

Lisez, relisez ce texte, comparez les mots (que Louise de Marillac a pesés) et je suis sûr que vous reconnaîtrez sans difficulté, que d'après Monsieur Vincent, dès votre premier règlement, vos Supérieurs majeurs, vos Supérieurs les plus élevés dans la hiérarchie, vos maîtres ce furent les Pauvres ; et ils le restent encore aujourd'hui. C'est très logiquement que Vincent conclura, qu'il convient de les accueillir quand ils se présentent, ou d'aller vers eux quand ils appellent, toute affaire cessante, y compris l'Eucharistie ou l'Oraison.

Les pauvres sont donc les vrais Supérieurs majeurs de la Compagnie des Filles de la Charité. Mais il faut aussi une autorité pour l'ensemble, et une autorité locale.

Pour l'ensemble, rien n'est affirmé solennellement, du fait sans doute de la personnalité de la secrétaire, qui n'était autre que Louise de Marillac. Mais il est évident que ce sera Mademoiselle Le Gras, autour de qui on se réunira une fois par mois. Elle sera " celle qui a charge généralement de toutes " (Coste IX, 12).

En ce qui concerne l'autorité locale, la distribution des responsabilités a été vraiment délicieuse et significative (Coste IX, 8). Elle s'est faite suivant le principe suivant : " Il est nécessaire, que parmi vous autres, il y en ait toujours une qui tienne lieu de supérieure. Ce sera tantôt l'une, tantôt l'autre " (Coste IX, 8). Je savoure tout particulièrement ces deux lignes, qui pour la toute première fois définissent l'autorité, dans la Compagnie des Filles de la Charité.

Pesons chacun des mots : " Il est nécessaire, que parmi vous autres, il y en ait toujours une ... " Il est nécessaire ... c'est comme une fatalité que Vincent de Paul s'empresse de relativiser : " Il

est nécessaire ... qu'il y en ait toujours une qui tienne lieu de supérieure ” “ ... qui tienne lieu... ” : encore une jolie formule !

Pour Vincent de Paul, les Supérieurs ne sont ni capitaines, ni commandants, encore moins adjudants ; ce sont des personnes "tenant lieu", des lieu-tenants, et comme tels ils sont inévitables.

Monsieur Vincent aura d'autres occasions de parler des supérieurs, des supérieurs et de la supériorité. Ainsi dans une conférence de 1644 sur les Charges et les Offices, il confiera opportunément aux Missionnaires de la Congrégation de la Mission : “ ... je le disais à un supérieur, qui me parlait de quelques-uns qu'il destinait à quelques charges : Hélas ! lui disais-je, vous les perdez, ce sont des âmes bien unies à Dieu ; et déchoir de leur perfection, c'est tout perdre. Mais quoi ! C'est un mal nécessaire. Mais ce qui est bien pis, c'est que j'ai entendu dire à un des plus saints hommes que j'ai connus (c'est Monsieur le cardinal de Bérulle ), et ce que j'ai expérimenté il y a longtemps ; et quasi chez la plupart cela arrive ainsi ; c'est que cet état de priorité et de direction est si malin, qu'il laisse de soi et de sa nature une malignité, une tache vilaine et maudite ; oui mes frères, une malignité qui infecte l'âme et toutes les facultés d'un homme, en sorte que hors de la charge, il a toutes les peines du monde à soumettre son jugement, il trouve à redire à tout. C'est une pitié ! ” (Coste XI, 139).

Revenons au règlement et à la détermination de la supérieure locale : “ Ce sera tantôt l'un tantôt l'autre ”. Pour mesurer la portée, l'originalité et le courage de la pensée de Vincent de Paul concernant l'autorité dans la Communauté, replaçons-nous dans le contexte historique, c'est-à-dire en une époque et dans un pays où le pouvoir personnel, héréditaire, absolu, devient de plus en plus valeur importante, prédominante et imposante, dans tous les sens du terme. Nous sommes à quelques années à peine de la naissance de Louis XIV, le Roi-Soleil qui se lèvera en 1638.

C'est à ce moment-là, que pour sa jeune communauté, Vincent de Paul pense à des personnes qui "tiennent lieu" de supérieures, tantôt l'une tantôt l'autre ; et il précise que le roulement sera mensuel : une fois l'une, une fois l'autre et d'un mois à l'autre. Avouons que dans le contexte du royaume de France et de l'Eglise de l'époque, cette approche de l'autorité paraît originale, sans doute usée et certainement provocatrice ! Il s'agit bien, comme Vatican II la définira 330 ans plus tard d'une autorité-service, et non plus d'une autorité-préséance, dignité, domination ou primauté.

Et nous en arrivons à la succulente répartition des patentes, la première série de nominations de supérieures dans la Compagnie des Filles de la Charité : “ Doncques, ma soeur Marie (Joly) de Saint-Sauveur, vous serez tout le mois supérieure de votre soeur ; Michelle, de Barbe à Saint-Nicolas (dans la maison où se trouve Louise de Marillac) ; Marguerite, de ses soeurs à Saint-Paul ; et vous ma soeur de Saint-Benoît, votre bon ange sera votre conduite ” (Coste IX, 8).

Ceci est sublime de foi et d'humour, mais Vincent ne précise pas, si dans ce cas l'alternance sera respectée, entre l'ange gardien qui occupera la charge pendant un mois, et Jeanne Lepeintre la soeur de Saint-Benoît qui pourrait la recevoir le mois suivant. “ Pour l'Hôtel-Dieu, ce sera Mademoiselle Le Gras ”. Et voilà la Compagnie en état d'être gouvernée !

Cette page 8 du tome IX de Coste avec le passage de la Conférence du 31 juillet 1634, et la mise sur pied du gouvernement de la communauté des douze, a de quoi nous laisser rêveurs :

nous atteignons là les toutes premières racines de l'organisation communautaire de la Compagnie. Quelle spontanéité, quelle fraîcheur, quel humour gascon qui sait se prendre au sérieux sans chavirer dans le tragique ! Cette page me paraît être la grille de révision de vie la plus fiche, la plus décapante, la plus oxygénée pour les supérieures et supérieures vincentiens : cela pour aujourd'hui et ... jusqu'à la fin des temps :

- il est nécessaire qu'il y en ait toujours une, qui tienne lieu de supérieure ;
  - ce sera tantôt l'une, tantôt l'autre ;
  - en obéissant, les Filles de la Charité apprendront la sainte humilité et, en commandant par obéissance, elles enseigneront les autres utilement ;
  - doncques, ma soeur Marie de Saint-Sauveur, vous serez tout le mois supérieure de votre soeur Nicole ...
  - et vous, ma soeur de Saint-Benoît, votre bon ange sera votre conduite ...
- Comment voulez-vous qu'après avoir médité sur ces points et s'être interrogé, un(e) Supérieur(e) se sente encore supérieur aux autres alors qu'il(elle) n'est tout au plus, qu'un(e) tenant lieu, un(e) lieutenant ?

## **C : LA MYSTIQUE DU GROUPE.**

Ce sera notre dernier point. Vous soupçonnez qu'il y aurait ici une longue analyse à faire. Dans chaque paragraphe en effet, il y a une évocation de Dieu, une référence à la foi, une motivation spirituelle. Il y a également plusieurs mentions de la Vierge Marie, et il est indispensable de souligner cette dimension mariale dans la toute première définition de votre vocation. Nous ne pouvons malheureusement pas développer ici tous ces aspects. Je m'en tiendrai à un passage extraordinaire qui me paraît présenter parfaitement, toute la richesse et la particularité de votre vocation et de votre spiritualité.

“ Mes filles, sachez que, quand vous quitterez l'oraison et la sainte messe pour le service des pauvres, vous n'y perdrez rien, puisque c'est aller à Dieu que servir les pauvres ; et vous devez regarder Dieu en leurs personnes. Soyez doncques bien soigneuses de tout ce qui leur est nécessaire et veillez particulièrement à l'aide que vous leur pouvez donner pour leur salut : qu'ils ne meurent pas sans les sacrements. Vous n'êtes pas seulement pour leur corps, mais pour les aider à se sauver. Surtout, exhortez-les à faire des confessions générales, supportez leurs petites humeurs, encouragez-les à bien souffrir pour l'amour de Dieu, ne vous courroucez jamais contre eux et ne leur dites point de paroles rudes ; ils ont assez à faire, de souffrir leur mal. Pensez que vous êtes leur ange gardien visible, leur père et mère, et ne les contredites qu'en ce qui leur est contraire ; car en cela c'est une cruauté de leur accorder ce qu'ils demandent. Pleurez avec eux ; Dieu vous a constituées pour être leur consolation ” (Coste IX, 5-6).

Il est impressionnant de trouver un tel passage, dans la première conférence qui nous soit parvenue de Vincent de Paul aux premières Filles de la Charité. Quitte à vous étonner, je vous dirai qu'à mon avis, il n'a écrit rien de meilleur sur le sujet, même pas le texte de Coste IX, 252 : “ ... servant les pauvres, on sert Jésus-Christ. O mes filles, que cela est vrai ! ... ”. Evidemment,

c'est affaire d'appréciation personnelle ; mais quelle richesse dans les lignes ci-dessus ! Elles sont la meilleure preuve, que huit mois après la naissance de la Compagnie, Vincent de Paul avait une idée très claire de la mystique de la Communauté. Peut-être a-t-il eu quelque retard concernant le projet de fondation ; mais dans le premier règlement, et surtout dans le paragraphe cité plus haut, il montre bien qu'il a définitivement précisé la vocation, la spiritualité et l'identité de la Fille de la Charité.

“ Mes filles, sachez que quand vous quitterez l'oraison et la sainte messe pour le service des pauvres ... ”. Le chef-d'oeuvre paraît arriver comme une parenthèse au coeur de la conférence, et cela est d'autant plus frappant. Monsieur Vincent vient de parler dans l'ordre du jour de l'oraison et de la messe, qu'il présente l'une et l'autre, comme le centre de la dévotion. Soudain, il ressent le besoin de préciser la hiérarchie des valeurs, pour une Fille de la Charité.

Voyant ces douze servantes des pauvres, simples et disponibles, il est tenté de déplacer le centre de leur dévotion, ou plus exactement, de l'approfondir en le situant en "Jésus-Christ dans la personne des pauvres". Les expressions employées (qui ont dû impressionner la secrétaire) sont d'une force unique qui relève probablement de leur spontanéité : “ Quand vous quitterez l'oraison et la sainte messe pour le service des pauvres, vous n'y perdrez rien ”. Quelle audace, presque hérétique, surtout à cette époque, où l'Eucharistie face au protestantisme, était à juste titre proclamée comme le centre de la foi et de la dévotion : "Vous n'y perdrez rien". Cela ne remet nullement en cause, la place de l'Eucharistie dans la foi et la vie de Vincent de Paul tout au contraire ; et lui-même l'explique aussitôt.

“ Vous n'y perdrez rien, puisque c'est aller à Dieu que servir les pauvres ”. Il n'y a pratiquement pas de choix à faire entre deux réalités ou valeurs ; il y a une continuité logique. Aller de la messe au pauvre, c'est en quelque sorte accompagner le Dieu de l'Eucharistie jusque chez le pauvre. Il y aurait une méditation à écrire sur cette phrase : “ Vous n'y perdrez rien, puisque ... ”

Autre perle de ce passage : “ Vous devez regarder Dieu en leurs personnes ”. Regarder ... l'expression est forte en Coste IX, 252, Vincent dit : “ Vous y trouverez Dieu ”. Ici : “ Vous devez regarder ”. Le regard ! Il ne s'agit même plus d'une recherche, au terme de laquelle on trouve ; il s'agit d'une évidence. Pour être juste avec Coste IX, 252, je rappelle qu'il y a la fameuse exclamation : “ aussi vrai que nous sommes ici ”.

Regarder Dieu en la personne des pauvres ! Quand on approfondit cette phrase, on comprend ce passage un peu déroutant de l'Eucharistie au pauvre, sans trop se poser de questions. Un théologien peut avoir des doutes, se questionner, introduire des nuances. Vincent de Paul y va tout bonnement et simplement, parce que lui-même sait regarder Dieu en la personne des pauvres.

On pourrait se croire en pleine mystique : d'accord ! Mais il est tout aussi vrai que les vrais mystiques ne planent pas au-dessus des réalités. Aussi, Vincent enchaîne aussitôt avec les attitudes de service les plus concrètes : “ Soyez doncques bien soigneuses de tout ce qui leur est nécessaire ”. Regarder Dieu, d'accord ; mais sans jamais quitter le pauvre des yeux, sous prétexte de dévotion ou de contemplation. Il s'agit d'un regard de foi sans doute, mais qui passe par des yeux de servante, de professionnelle du service, consciencieuse et méticuleuse : “ Si

vous regardez Dieu dans les pauvres, vous devez être bien soigneuses de tout ce qui leur est nécessaire ”.

Vient ensuite la précision tellement identifiante pour une Fille de la Charité : “ Vous n’êtes pas seulement pour leur corps, mais pour les aider à se sauver ”. Décidément, dans ces quelques lignes, rien d’essentiel n’est oublié ; et pourtant, nous n’en sommes que huit mois après la fondation de la Compagnie. Ici Vincent de Paul souligne, pour toute Fille de la Charité, la responsabilité indissociable qui lui incombe, et à l’égard du service et à l’égard de l’évangélisation, c’est-à-dire le service corporel et le service spirituel.

Monsieur Vincent insiste sur ce qu’il appelle : l’aide à donner pour leur salut ... Il emploie l’adverbe : particulièrement. “ Veillez particulièrement à l’aide que vous leur pouvez donner pour leur salut : qu’ils ne meurent pas sans les sacrements. Vous n’êtes pas seulement pour leur corps mais pour les aider à se sauver. Surtout exhortez-les à faire des confessions générales ”.

Cette aide spirituelle, aussitôt axée sur les sacrements et la confession, peut paraître aujourd’hui quelque peu hâtive et tant soit peu indiscreète. Il faut se souvenir que nous sommes en période de Chrétienté, et que l’immense majorité des gens, quelle que soit leur pratique, revendiquent le titre des chrétiens. Quoiqu’il en soit, Vincent de Paul insiste sur le rôle d’évangélisatrice qui revient à chaque Fille de la Charité ; puis sans transition et dans la même phrase, il passe spontanément à la relation de personne à personne : “ Supportez leurs petites humeurs, encouragez-les à bien souffrir pour l’amour de Dieu, ne vous courroucez jamais contre eux et ne leur dites point de paroles rudes ; ils ont assez à faire de souffrir leur mal ”.

Peut-être qu’un passé récent m’aide à mieux ressentir tout ce que Vincent de Paul met dans cette phrase. Là aussi je pense, se trouve un élément essentiel de la spiritualité et de l’identité de la Fille de la Charité. Quels que soient les progrès de la médecine et des structures sociales, la Fille de la Charité qui doit participer pleinement à ces progrès, sera toujours celle qui supporte les petites humeurs, encourage, ne se courrouce jamais ! Bref : celle qui a le souci prioritaire et permanent, de la relation de personne à personne, sachant que toujours, le pauvre “ a déjà assez à faire de souffrir son mal ”.

Vraiment, ces lignes sont parmi les plus riches et les plus denses de tout ce que Vincent de Paul a pu dire ou écrire au sujet de la Fille de la Charité. C’était le 31 juillet 1634, huit mois après la fondation de la Compagnie, devant les douze premières Filles de la Charité et devant Mademoiselle qui les accueillait. Monsieur Vincent termina : “ Pensez que vous êtes leur ange gardien visible, leur père et mère, et ne les contredites qu’en ce qui leur est contraire ; car en cela, c’est une cruauté de leur accorder ce qu’ils demandent. Pleurez avec eux ; Dieu vous a constituées pour être leur consolation ! ”

Voilà ce qui fut la mystique des douze premières Filles de la Charité, et ce qui pourra rester le texte de référence fondamental, pour toutes les Filles de la Charité de tous les temps et de tous les lieux. Vincent en était certainement conscient, lui qui pensait à vous, Filles de la Charité d’aujourd’hui, en clôturant sa conférence : “ Mes filles, toutes nos résolutions ne sont rien sans la grâce. C’est pourquoi il nous faut bien demander à Dieu qu’il nous fortifie, et travailler courageusement. Donnez-vous pour cela à Dieu, à la sainte Vierge et invoquez saint Louis et les autres saints, qui ont été si heureux de servir Dieu en votre exercice.

Or sus mes filles, voyez quelle miséricorde Dieu vous fait de vous choisir les premières pour cet établissement. Quand Salomon voulut bâtir le temple de Dieu, il mit en fondement des pierres précieuses pour témoigner que ce qu’il voulait faire était très excellent. La bonté de Dieu veuille vous faire la grâce que vous, qui êtes le fondement de cette Compagnie, soyez éminentes en vertu ! Car en étant peu vertueuses, vous feriez tort à toutes celles qui vous suivront, s’il plaît à Dieu donner bénédiction à ce commencement. Comme les arbres ne portent fruits que selon leur graine, il y a apparence que celles qui viendront après vous, ne prétendront pas à plus grandes vertus, que celles que vous avez pratiquées ”.

Toutes les filles ont alors déclaré vouloir se soumettre aux avis entendus, et pratiquer le règlement donné.

Chacune se mit à genoux et M. Vincent ajouta : “ Que la bonté de Dieu veuille imprimer de telle sorte en vos coeurs, ce que moi misérable pécheur, je viens de vous dire de sa part ; que vous vous en puissiez bien souvenir pour le pratiquer, et que vous soyez vraiment Filles de la Charité. Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Amen. ”

Père Jean Morin, cm

## Préparation de l'Année Jubilaire du 350<sup>e</sup> anniversaire

### **Deux anniversaires !**

**2010** sera, pour nous vincentiens, une année spéciale : cela fera 350 ans que nos Fondateurs sont partis vers la Jérusalem céleste : sainte Louise au printemps, saint Vincent en automne. Sans aucun doute, c'est un événement que nous devons célébrer, non seulement parce qu'ils sont toujours bien vivants dans les institutions qu'ils ont fondées et par la doctrine qu'ils nous ont laissée, mais aussi parce qu'à eux deux, ils ont contribué de façon notable à développer la charité dans l'Eglise et dans le monde entier. Rappelons-nous que sainte Louise a été déclarée patronne de toutes les œuvres sociales de l'Eglise par le Pape Jean XXIII en 1960, quant à saint Vincent, Monseigneur Henri de Maupas du Tour disait de lui, le jour de ses funérailles, qu'*«Il avait presque changé la face de l'Eglise»*. A l'évidence, Monseigneur faisait allusion au visage du Bon Samaritain que l'on a perçu avec plus de clarté, dans l'Eglise, après saint Vincent. Tout ce mouvement de charité aboutira, trois siècles plus tard, à cette expression consacrée par le Concile Vatican II : *"l'Eglise des pauvres"* et peu après à *"l'option préférentielle pour les pauvres"*.

Tout au long de cette année consacrée aux Fondateurs, il y aura certainement des initiatives aussi nombreuses que variées comme des célébrations, des projets de charité, des conférences, des articles, des écrits... afin de faire connaître, d'approfondir, de motiver et de revitaliser un charisme qui, plus que jamais, semble très nécessaire, étant donné le monde d'aujourd'hui. Je suis sûr que chaque Province proposera des activités concrètes pour célébrer l'année des Fondateurs. Sans aucun doute, ce sera une bonne occasion de se rénover dans la vocation et dans l'appartenance à la Compagnie. Les Fondateurs seront toujours une source d'inspiration parce que leur vie et leur doctrine portent le sceau de l'Esprit.

Les "Echos de la Compagnie" contribueront aussi à la préparation de cet événement important pour la famille vincentienne. Tout au long de cette année 2009, une série d'articles paraîtra sur sainte Louise, saint Vincent, sur leurs relations mutuelles et leur travail de collaboration. Ce sera une bonne occasion pour réapprofondir nos racines, échanger en communauté et célébrer ensemble. Enfin, la créativité trouvera des moyens appropriés pour profiter de cette opportunité qui s'offre à nous.

Cette année jubilaire vincentienne est une année de grâce, de bénédiction, de conversion. Même si, à notre époque, il y a multiplicité de propositions : célébrations, invitations à participer à tel ou tel événement, etc. n'entendons pas celle-ci comme une parmi d'autres. Et même si les autres propositions sont bonnes, intéressantes et utiles, nous devons bien réaliser l'importance de cet anniversaire.

L'année des Fondateurs est « *notre année, à nous vincentiens* ». Approfondir la vie des Fondateurs nous conduira à nous rénover, à renforcer notre choix de cette vocation, choix que nous avons fait, il y a 10, 20 ou 50 ans et qui doit se maintenir aussi vivant et plein de fraîcheur qu'à l'origine, car la vocation est un événement de grâce qui dépasse le temps et l'âge.

L'année des Fondateurs est aussi « *l'année des pauvres* » et de tous ceux qui se sentent de leurs côtés. Saint Vincent disait que les pauvres étaient «son poids et sa douleur ». Cette expression nous fait bien comprendre l'orientation vitale de son existence. Pour les Fondateurs qui ont longuement médité l'évangile de Matthieu 25, Jésus-Christ et les pauvres sont intimement unis. Et tout est expliqué et orienté par cet objectif.

L'année des Fondateurs est une bonne occasion pour revitaliser notre option pour les pauvres et aussi, pourquoi pas, de créer de nouvelles formes de services et d'évangélisation en leur faveur. Aujourd'hui, nous sommes invités à développer notre créativité et notre imagination, comme saint Vincent et sainte Louise ont su le faire en leur temps. Bonne préparation pour l'anniversaire des Fondateurs!

Père Javier ÁLVAREZ,  
*Directeur Général*

Sainte Louise de Marillac  
1591 – 1660

*« On ne peut regarder et étudier sainte Louise de Marillac,  
sans l'aimer tant elle est grande, par la bonté, par la souffrance et l'action »*  
Mgr Jean Calvet<sup>44</sup>

### **Avant propos**

#### **Introduction**

Aujourd'hui, peut-on tout savoir sur Louise de Marillac ? Oui et non serait une réponse peu rassurante. Notre propos est de mettre l'accent sur le Oui, malgré certaines obscurités qui sont réelles, pour lesquelles nous souffrons avec sainte Louise lorsqu'elle s'exprime dans certaines circonstances.

Le Pape Pie XI, prononçant le panégyrique de la canonisation en 1934 a incité la Compagnie à mettre dans les communautés une ferveur comparable à celle qui fait rayonner les visages de ceux que l'on aime.

*« Filles de la Charité, Louise de Marillac est des vôtres. C'est votre Mère. Sa gloire est votre gloire, demeurez donc héritières de sa charité et de sa sollicitude maternelle. « **Accourez** des terres lointaines des missions et de tous les lieux du monde où le soleil de l'Orient à l'Occident, illumine votre route et vos pas sur les traces des hérauts du Christ.*

***Venez** ... levez les yeux vers le visage de votre Mère, lisez dans son regard et écoutez de ses lèvres, sa satisfaction et son encouragement à vous montrer par ressemblance spirituelle, dignes d'elle... »*

Après avoir appelé Louise de Marillac « *servante bien aimée* », le Pape Pie XI pria : « *O Jésus, donne-nous une étincelle de ce feu, dont vous l'avez enflammée. Oui, mon Dieu, qu'elle allume en nous qui nous serrons autour de vous, cette flamme de charité qui se répandra patiente et douce, sainte et humble, consolante et forte, résignée et victorieuse* »<sup>45</sup>.

---

<sup>44</sup> Recteur émérite de l'Institut Catholique de Lille

Pendant cette année préparant l'année jubilaire du 350<sup>e</sup> anniversaire de la mort de nos saints Fondateurs, nous plongerons notre esprit, notre cœur et notre regard dans la réalité de sa vie sainte à tous égards.

### **Première partie : Un peu d'histoire**

Des témoins nous livreront quelques secrets. Nous les connaissons :

- saint Vincent et Mathurine Guérin ;
- des historiens comme Gobillon et Abelly écrivent dans la vérité de leur époque.
- Sœur Marie de Geoffre de Chabrignac prépara la reconnaissance de la sainteté de Louise de Marillac pendant 17 années.
- Monseigneur Bonard, avec l'aide des recherches écrites de Sœur Marie de Geoffre a produit un très gros volume de la vie de Louise de Marillac dont la troisième édition a paru en 1921, un an après la béatification de Louise de Marillac.

### **Deuxième partie : Les personnes qui ont écrit sur sainte Louise**

#### **Histoire, mémoire, méditation**

Au cours du XX<sup>e</sup> siècle des Filles de la Charité ont écrit de nombreux articles sur Louise de Marillac, des livres, des thèses et donné des exposés durant des sessions vincentiennes ou autres. Les thèmes et les circonstances sont différentes, mais le but est le même : mettre en évidence quelques aspects de la vie de sainte Louise pour une meilleure connaissance et l'approfondissement de ses vertus « *pour celles qui touchent davantage et qu'elles se proposent d'imiter, moyennant l'aide de Dieu* »<sup>46</sup>.

- Sœur Regnault de la Maison-Mère a produit le « livre gris » des Lettres de sainte Louise et un ouvrage « Louise de Marillac et la passion du pauvre ».
- Sœur Margaret Flinton de la Province d'Emmitsburg (USA), en 1953, a courageusement présenté en Sorbonne sa thèse de doctorat « Louise de Marillac, l'aspect social de son œuvre » (éditée en 1956).
- Sœur Alfonsa Richartz, de la Province d'Allemagne, a « évangélisé » un groupe d'Instituts religieux se réclamant de saint Vincent, à partir de sainte Louise de Marillac. Tout ce patrimoine sera mis par la suite à la disposition des Filles de la Charité.
- Sœur Elisabeth Charpy, de la Province France-Nord, a offert à la Compagnie ce que nous pourrions appeler les « documents officiels » : deux ouvrages de fond : les Ecrits spirituels et le livre « Documents ». Il faudrait ajouter d'autres ouvrages à partir de la sève qui a produit l'arbre.

---

<sup>46</sup> Conférence de saint Vincent, 3 juillet 1660. Original : Archives rue du Bac

A la Maison-Mère, on ne peut oublier la voix de Sœur Blandine Delort, sortant de l'obscurité le contenu des autographes de sainte Louise et de saint Vincent, précieusement réunis par Sœur Marie de Geoffre, dont les Visitatrices étaient les premières bénéficiaires.

Les sessions vincentiennes, organisées par Sœur Marie-Geneviève Roux, ont permis à chaque fois, à des centaines de Sœurs, de bénéficier d'une meilleure connaissance de la vie et de l'activité de sainte Louise grâce aux différentes interventions de Sœur Elisabeth Charpy.

Après cette énumération, il est opportun de mentionner des Pères Lazaristes dont les écrits sont moins connus et non traduits.

En 1921, un « Livret » d'une cinquantaine de pages au nom du Père Portal, utilisant comme sources Gobillon, Bonard, les lettres de sainte Louise de Marillac, se trouve à la bibliothèque vincentienne de la Maison-Mère. Il en est de même d'un livre de « Méditations sur la Bienheureuse Louise de Marillac » pour la fête, les jours de l'octave et les premiers samedis de chaque mois. Il date de 1920, année de la béatification, l'auteur est inconnu.

De très nombreux articles du Père Gonthier sur sainte Louise sont parus dans le bulletin des Lazaristes de France de 1972 à 1985. Le Père Gonthier développe, entre autres, la place de la Croix et de l'Esprit Saint dans la vie de Louise de Marillac, ses dons d'éducatrice, de fondatrice, d'animatrice, de directrice administrative...

En raison du grand intérêt que les Sœurs manifestent au long des visites du Patrimoine culturel de la Compagnie, l'énumération des travaux des Sœurs et des Pères peut être considérée comme des « lieux de mémoire » avec leur richesse, la densité et le témoignage de foi dans la diversité pour être à nouveau exploré et médité par ceux d'aujourd'hui et ceux qui viendront.

### **Troisième partie : Louise de Marillac, formatrice, guide spirituel, organisatrice.**

« *Filles de la Charité... levez les yeux vers le visage de votre Mère, lisez dans son regard et écoutez de ses lèvres...* ». La troisième partie sera consacrée à Louise comme formatrice, guide spirituel, organisatrice dans sa vie et dans son action, une mise en relief de sa vie en Dieu et avec Dieu ; son attention à la vie de tous les jours aura un accent particulier.

### **Quatrième partie : Que nous dit Louise de Marillac aujourd'hui ?**

La dernière partie mettra en relief que « *Notre-Seigneur a fait une Compagnie plus à Lui qu'à vous-mêmes, de laquelle vous êtes membres*<sup>47</sup>. *C'est pour cela qu'on vous appelle Filles de la Charité, c'est-à-dire Filles de Dieu.* »

---

<sup>47</sup> Saint Vincent 18 octobre 1655

Saint Vincent a voulu la Compagnie telle que Mademoiselle Le Gras l'a faite<sup>48</sup>. Selon le dessein de Dieu depuis les origines, que nous dit sainte Louise pour aujourd'hui ?

## Conclusion

En conclusion de cet avant-propos, quels seront les fruits à retirer de cette vie toute donnée à Dieu et aux pauvres ? « Si vous voulez prétendre à la perfection, il faut travailler à mourir à vous-mêmes. Mes chères Sœurs, que je vous dis de grandes choses en ces paroles, que ne puis-je les écrire avec mon sang ou vous les laisser en lettres d'or ! ».

Louise de Marillac nous a laissé son testament spirituel, il nous reste à lui demander la grâce de la véritable sainteté, **la sienne**.

Sœur Claire HERRMANN  
*Service des Archives*

*“On ne saurait voir  
souffrir quelqu'un,  
qu'on ne souffre avec lui ;  
on ne le saurait voir pleurer  
qu'on ne pleure aussi.”*

Conférence sur la charité, le 30 mai 1659 -XII, 270

---

<sup>48</sup> Père Jamet – Préface de Louise de Marillac ou la Passion du Pauvre hier et aujourd'hui (Editions SOS)

